LA DÉPENSE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN LONGUE PÉRIODE

Philippe Boyer

▶ **To cite this version:**

Philippe Boyer. LA DÉPENSE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN LONGUE PÉRIODE. Notes et Etudes Economiques, 1999, 10. hal-02966432

HAL Id: hal-02966432
https://hal.science/hal-02966432

Submitted on 14 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Octobre 1999 N° 10

- **Interprétation économique du "découplage" des aides à l'agriculture**
- **La dépense publique agricole en longue période**
- **Une application du modèle MEGAAF: analyse d'une modification des soutiens à l'agriculture**

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction des Affaires Financières

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études

NOTES ET ETUDES ECONOMIQUES

Directeur de la publication : Mireille RIOU-CANALS, DAF

Rédacteur en chef : Philippe BOYER, DAF

Membres du comité de lecture :

ERIC BARDON, SCOM
Alain BLOGOWSKI, DAF
Bernard DECHAMBRE, DAF
Magali DEMOTES MAINARD, DAF
Yves GEFFROY, DEPSE
Denis HAIRY, DAF
Hervé LE GALL, DAF
Olivier MARTIN DE LAGARDE, DERF
Joël MATHURIN, DPEI
Jean-Claude RENAUD, DAF

Composition : DAF/SDEPE
Impression : Ministère de l'agriculture et de la pêche

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

LA DÉPENSE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN LONGUE PÉRIODE

Philippe Boyer

Bureau d'étude des concours publics à l'agriculture

Avec la collaboration de Bernard Dechambre, Bureau l'évaluation et des programmes d'études

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

La croissance des dépenses publiques en faveur de l'agriculture française

Entre 1945 et 1998 et en francs constants, les dépenses publiques bénéficiant à l'agriculture au sens large du terme (protection sociale incluse) ont été multipliées par 7, passant de 25 milliards à 171 milliards de francs actuels.

Ces dépenses ont toutefois progressé moins vite que l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Recul des aides à l'investissement, croissance des aides aux produits

Les concours publics à « l'agriculture productive », constitués par les financements bénéficiant plus directement aux activités de production agricole, sont dominés dans les années 50 par des aides à l'investissement, accompagnant les débuts de la modernisation de l'agriculture française. À partir du milieu des années 60, les aides à l'agriculture entament une croissance soutenue tout en changeant de composition : avec la mise en place progressive des instruments de soutien des marchés sous l'égide de la PAC et l'apparition de situations excédentaires, les financements de la politique des marchés l'emportent sur ceux de la politique des structures (et notamment l'aide à l'investissement)

La réforme de la PAC de 1992 a accentué le poids des dépenses de soutien de la production au sein des concours publics à l'agriculture, en instaurant des paiements directs qui prennent pour partie le relais du soutien non budgétaire que supportaient les clients de l'agriculture au travers des prix garantis.

En fin de période, la prédominance des dépenses « liées aux produits » est accentuée par le reflux de la principale dépense publique d'aide à l'investissement : la bonification des prêts agricoles, dont la charge diminue avec la baisse des taux d'intérêts.

Sur le long terme, la baisse des prix agricoles l'emporte sur la croissance des soutiens publics

La précédente réforme de la PAC était clairement fondée sur une logique de substitution du soutien des prix, supporté par le client, par des soutiens directs, supportés par le contribuable : la collectivité paye-t-elle finalement « plus » ou « moins » pour bénéficier des produits agricoles français ?

On propose une réponse à cette question en suivant l'évolution de la « dépense collective globale », agrégat constitué par les dépenses budgétaires bénéficiant à l'agriculture et par la valeur des livraisons de la branche, corrigée – pour éviter les doubles comptes – des aides perçues par l'aval et répercutées sur la valeur de la production au travers des prix.

En 20 ans, cette « dépense collective globale » tous produits agricoles confondus a diminué d'environ 14% en termes réels, sous l'effet de la baisse des prix agricoles, malgré la croissance des dépenses de soutien et des volumes. Les aides publiques paraissent ainsi avoir compensé, mais en partie seulement, le transfert des gains de productivité de l'agriculture vers l'aval.

Transposée à quelques produits agricoles majeurs, cette approche en terme de « dépense collective globale » révèle des évolutions contrastées, les dépenses de soutien compensant plus ou moins bien l'effet de la baisse en termes réels des prix des produits considérés.

LA DÉPENSE PUBLIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN LONGUE PÉRIODE

OBJECTIFS ET MÉTHODE

La présentation et l'analyse en montants « constatés »[1] des dépenses publiques bénéficiant à l'agriculture française fait l'objet d'un document annuel publié depuis 1994 à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances, sous le titre « les concours publics à l'agriculture ». La période couverte par cette approche débute en 1990, c'est à dire à la veille de la précédente réforme d'envergure ayant affectée la politique agricole commune. L'évolution récente des concours publics à l'agriculture[2] illustre ainsi la logique et les instruments de cette réforme [BIMA, 1998].

Il semblait dès lors intéressant de disposer de données sur le long terme pour étendre l'analyse du soutien budgétaire à l'agriculture française à des phases antérieures de la politique agricole, à partir des méthodes développées par la DAFE (budgets de programme, concours publics) et en valorisant le travail « pionnier » entrepris en la matière par une équipe de l'INRA de 1980 à 1989 [Alphandéry et al., 1982, 1989].

Nous avons ainsi pu élaborer une série homogène de vingt années de concours publics à l'agriculture, pour la période 1979-1998. Les données de 1990 à 1998 sont issues du suivi entrepris annuellement par la DAFE depuis 1994, celles portant sur la période 1979-1989 ont été reconstituées avec la même méthode, à quelques adaptations près.

Pour des raisons matérielles nous n'avons pas pu appliquer ces traitements à la période antérieure à 1979. Ces années sont toutefois couvertes par d'autres approches de la dépense publique en agriculture, lesquelles pouvaient être utilement exploitées pour étendre l'analyse au-delà de la période décrite par l'approche « concours publics ». Outre notre propre série « concours publics à l'agriculture 1979-1998 », nous avons donc utilisé pour cet article les données suivantes :

- « série INRA 1945-1984 » : il s'agit des dépenses budgétaires en montants constatés, identifiées, regroupées en agrégats et analysées dans l'étude publiée en 1989 par le département d'économie et de sociologie rurales de l'Institut national de la recherche agronomique [Alphandéry P. et al., op. cit.],

- « série Annexe du Bleu 1962-1997 » : il s'agit des crédits publics présentés sous forme d'agrégats dans l'annexe du projet de loi de finances (PLF ou « Bleu ») du ministère de l'agriculture, sous le titre « dépenses bénéficiant à l'agriculture ». Ces données étaient également récapitulées et détaillées dans l'ancien « budget de programme » du ministère.

[1] Ou « exécutés ». Il s'agit des dépenses effectivement supportées dans l'année civile, par opposition aux montants inscrits au projet de loi de finances (PLF, ou « bleu » du budget) et soumis au vote des parlementaires, ou aux montants votés et inscrits dans la loi de finances initiale (le « vert » du budget).

[2] Plus précisément : des concours publics à l'agriculture « productive », ou dépenses considérées comme bénéficiant directement aux activités et aux productions agricoles, à l'exclusion d'autres interventions publiques qui relèvent néanmoins de la compétence du ministère chargé de l'agriculture (haras, industries agro-alimentaires, forêt, espace rural, enseignement et recherche, dépenses d'administration générale, protection sociale en agriculture).

Des différences conceptuelles interdisent de raccorder la série « Annexe du Bleu » à celle des concours publics. Ces derniers sont en effet évalués en dépenses constatées en année civile, tandis que les montants de l'annexe du Bleu sont des données budgétaires prévisionnelles, dans lesquelles le flux relatif à la politique agricole commune est évalué en termes de participation financière de la France au budget agricole communautaire, contrairement à l'approche « concours publics » qui mesure les dépenses du FEOGA bénéficiant à l'agriculture française[3]. La série « INRA » se rapproche conceptuellement de la série « concours publics », étant constituée pour l'essentiel par des dépenses constatées, mais sur la base de sources parfois différentes.

Notre objectif est en outre de privilégier le champ des concours publics à « l'agriculture productive ». Or, les contours des séries « INRA » et « Annexe du Bleu » vont au-delà, incluant notamment le financement public de la protection sociale des exploitants agricoles, du fonctionnement de l'administration chargée de l'agriculture, de la recherche agronomique et de l'enseignement agricole, ainsi que des interventions du ministère de l'agriculture dans d'autres secteurs économiques (IAA, forêts). En outre, dans les publications exploitant ces séries, les agrégats dans lesquels ont été regroupées les dépenses ne coïncident pas précisément avec les domaines de l'approche « concours publics ». Faute d'avoir entrepris un retraitement lourd de l'information de base, nous nous sommes donc limités à une identification assez approximative du domaine de « l'agriculture productive » dans ces séries.

Pour un cadrage de l'évolution globale de la dépense en longue période, nous raccorderons la série « INRA 1945-1984 » avec notre série « concours publics 1979-1998 », mais sans pouvoir procéder à une décomposition analytique très fine de la dépense, les agrégats constitutifs des deux séries n'étant pas identiques.

LA PROGRESSION DE LA DÉPENSE : APPROCHE GLOBALE DE 1945 À 1998

L'évolution des trois séries : les grandes phases de la dépense publique agricole

Le graphique ci-après présente l'évolution des trois séries de dépenses exprimées en francs constants[4], en distinguant, d'une part, l'ensemble des financements bénéficiant à l'agriculture au sens large et institutionnel du terme (compétences du ministère chargé de l'agriculture), et d'autre part, le champ des concours publics à l'agriculture productive (qui, dans les séries « annexe du Bleu » et « INRA », ne peuvent être cernés que de façon assez approximative).

Sur les périodes couvertes par deux ou trois séries, on constate des décalages liés à la conception et aux contours différents de ces séries. Ainsi, le mode particulier de prise en compte des financements agricoles européens dans l'annexe du Bleu (contribution française au FEOGA, et non pas versements du FEOGA à la France) explique les écarts importants que présente certaines années cette série avec celle des concours publics.

---

[3] Sur la prise en compte des flux communautaires intéressant l'agriculture, voir dans le numéro 3 de « Notes et études économiques » l'article sur l'évaluation des coûts et avantages des politiques agricoles.

[4] Le passage en francs constants vise à exprimer des valeurs en tenant compte des variations de pouvoir d'achat de l'unité monétaire, donc en référence à l'évolution des prix d'un « panier » de biens, représentatif de la diversité des biens disponibles dans l'économie. Un même chiffre annuel peut donc prendre autant de valeurs différentes en francs constants d'une année donnée qu'il y a de « paniers » envisageables. Dans la pratique, on a le choix entre la référence à l'indice des prix du PIB ou à l'indice des prix à la consommation. Pour des raisons de disponibilité des séries sur le long terme, c'est ce second indice que l'on a utilisé dans cet article.

Dans le champ des dépenses bénéficiant à l'agriculture au sens large, la série « INRA » est en règle générale supérieure aux deux autres car son approche des financements publics est plus extensive : elle inclut notamment les cotisations professionnelles dans le financement des dépenses de protection sociale, alors que ces cotisations sont exclues dans les deux autres séries.

Graphique 1 – Les dépenses bénéficiant à l'agriculture 1945-1998 suivies par les trois séries
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice INSEE des prix à la consommation

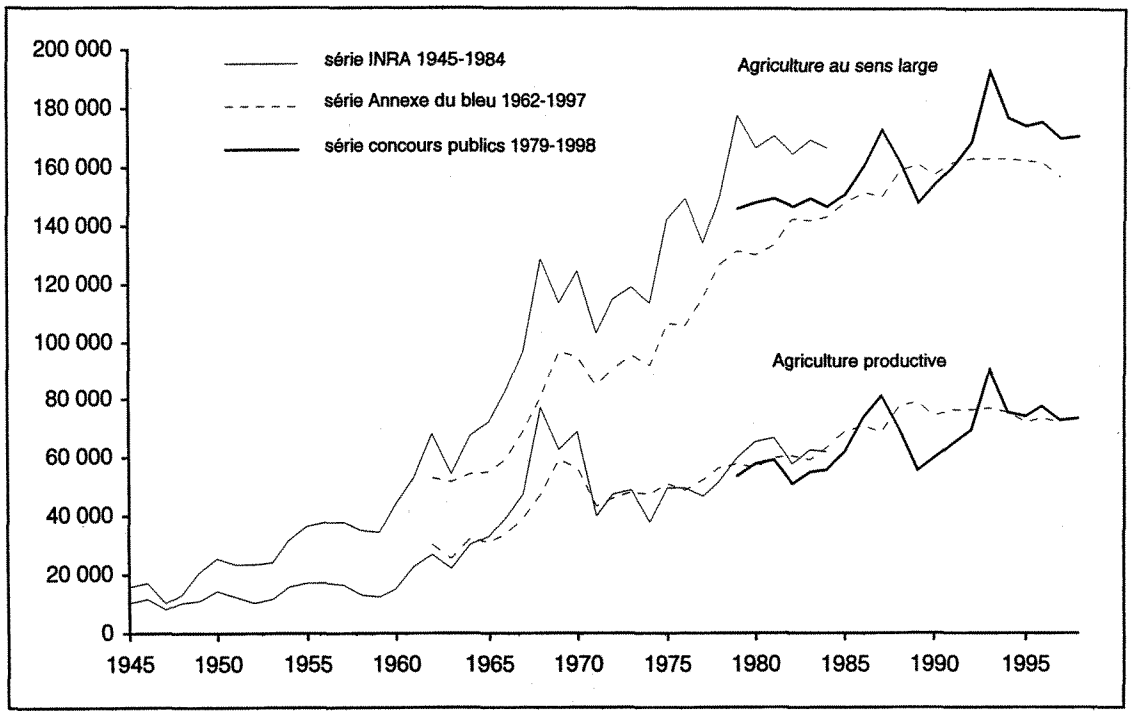

Dans le domaine de « l'agriculture productive » et pour la période commune aux séries « INRA » et « concours publics » (soit 1979-1984), on constate que les deux courbes sont proches et parallèles, l'écart provenant essentiellement du fait que la série « INRA » n'a pas été complètement expurgée de certains financements qui ne relèvent pas du domaine considéré.
Malgré leurs raccordements imparfaits, ces séries permettent d'apprécier, de façon au moins qualitative, l'évolution de la dépense publique en faveur de l'agriculture, et d'en dégager les grandes étapes[5].

Avant les années 60, une dépense agricole relativement stable hors domaine social

Les dépenses publiques pour le ravitaillement de la population française de 1945 à 1949, prises en compte dans l'étude de l'INRA [Alphandéry et al., op. cit.], ont été ici exclues de la série.
Les financements agricoles de l'après-guerre (1945-1950) sont caractérisés par une rapide progression des dépenses d'investissement. Leur poids dans la dépense totale en faveur de l'agriculture au sens large passe ainsi de 11% en 1945 à 43% en 1950 (cf. graphique 2). Outre la réparation des dommages de guerre agricoles, ces dépenses accompagnent les débuts de la modernisation de l'agriculture française, principalement par l'intervention de divers comptes spéciaux du trésor et autres fonds spécifiques dédiés à cet objectif à partir de 1948 et abondés par l'aide américaine dans le cadre du Plan Marshall [Alphandéry et al., op. cit.].

[5] S'agissant d'un simple « cadrage » de l'évolution de la dépense globale, notre présentation restera ici assez sommaire. Pour la période 1945-1979, nous résumons les analyses de l'étude de l'INRA [Alphandéry et al., op.cit.], à laquelle nous renvoyons le lecteur pour plus de précisions ; la période 1979-1998, couverte par l'approche « concours publics » fera l'objet de développements plus détaillés dans la seconde partie de l'article.

C'est pendant cette période que se constituent les bases de la politique sociale agricole actuelle, avec la création du Budget annexe des prestations *familiales* agricoles (BAPFA) en 1949 et du Budget annexe des prestations *sociales* agricoles (BAPSA) en 1960, dont le champ s'étend au financement de la retraite agricole[6]. L'instauration d'un « budget annexe », lequel doit par définition être voté en équilibre, fournit un cadre stable au financement des prestations sociales agricoles. Il garantit notamment la participation de la collectivité aux ressources du régime, alors que les subventions d'État auparavant mobilisées à cet effet pouvait souffrir des réductions budgétaires. De moins de 10% des concours à l'agriculture en 1945, les dépenses sociales en représentent déjà près du tiers en 1950 et atteignent 50% en 1960. Rappelons que dans la série « INRA » les cotisations professionnelles ne sont pas déduites des dépenses sociales, contrairement aux deux autres séries : la correction de la série « INRA » aboutirait à un poids du domaine social, évalué sur les mêmes bases que celles des séries ultérieures, de l'ordre de 40% en 1960.

Les autres financements publics présentant une importance notable sur la période 1945-1960 sont les soutiens aux produits (agrégat « organisation des marchés et orientation des productions » de l'étude de l'INRA). Très élevé en début de période, leur poids reste ensuite inférieur à 20% jusqu'en 1960.
En début de période, l'étude précitée identifie parmi ces dépenses de soutien principalement des paiements compensatoires permettant de limiter les prix des produits alimentaires (dans le contexte de pénurie de l'après-guerre), tout en assurant un certain niveau de rémunération aux exploitants agricoles afin d'encourager leurs efforts de productivité.
Avec la crise de surproduction de 1953, qui, au-delà sa dimension conjoncturelle, découle des efforts de productivité fournis par les agriculteurs français depuis la Libération [Alphandéry et al., op. cit.], les dépenses de soutien vont changer de nature. A partir de 1955, l'agrégat devient ainsi en grande partie composé d'interventions sur des marchés excédentaires, avec les « subventions pour la couverture des pertes résultant de l'exportation des blés excédentaires » (entre 20% et 40% des soutiens aux produits de 1955 à 1969), et les financements des divers « fonds d'assainissement des marchés », dont celui du lait et des produits laitiers qui reçoit plus de 20% du soutien aux produits en 1958 et 1959). En élevage, ces mesures sont mises œuvre par des organismes d'intervention de création récente comme la Société interprofessionnelle du bétail et de la viande (SIBEV) et la société Interlait créées en 1953, le secteur céréalier bénéficiant d'une organisation économique plus ancienne sous l'égide de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC, héritier de l'Office national du blé créé en 1936).

Des années 60 au début des années 70 : montée en puissance de l'intervention publique sur des marchés agricoles excédentaires

La création en 1960 du Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles (FORMA) se traduit par la croissance et la diversification des dispositifs de soutien aux produits, imprimant à la courbe des dépenses agricoles une nouvelle accélération au début des années 60.
Les « pics » de 1968 et 1970 sont plutôt conjoncturels, liés à de nouvelles crises de surproduction et à la superposition des premiers versements du FEOGA-Garantie avec les mesures nationales financées par le FORMA[7].

[6] La protection sociale des exploitants agricoles s'est instituée progressivement : allocations familiales en 1939 (financées par un fonds spécifique auquel se substituera le BAPFA en 1949), assurance vieillesse en 1952 (principalement financée par les exploitants jusqu'à la création du BAPSA huit ans plus tard), assurance maladie en 1961.

[7] Les premiers versements du FEOGA-Garantie en faveur de l'agriculture française interviennent dès 1962 (alors essentiellement sous forme de restitutions aux exportations). Ils restent toutefois modestes jusqu'en 1968, puis, de cette année à l'année 1970, ils montent en puissance sans pour autant se substituer aux dépenses nationales du FORMA qui continuent de progresser dans un contexte d'excédents sur de nombreux marchés. À partir de 1971, l'application des règlements communautaires transfère à la charge du FEOGA-Garantie la quasi-totalité des soutiens que mettait en œuvre le FORMA.

Graphique 2 – Structure des dépenses bénéficiant à l'agriculture 1945-1998
1945-1978 : série inra ; 1979-1998 : série concours publics
NB : les deux séries ne peuvent être exactement raccordées.

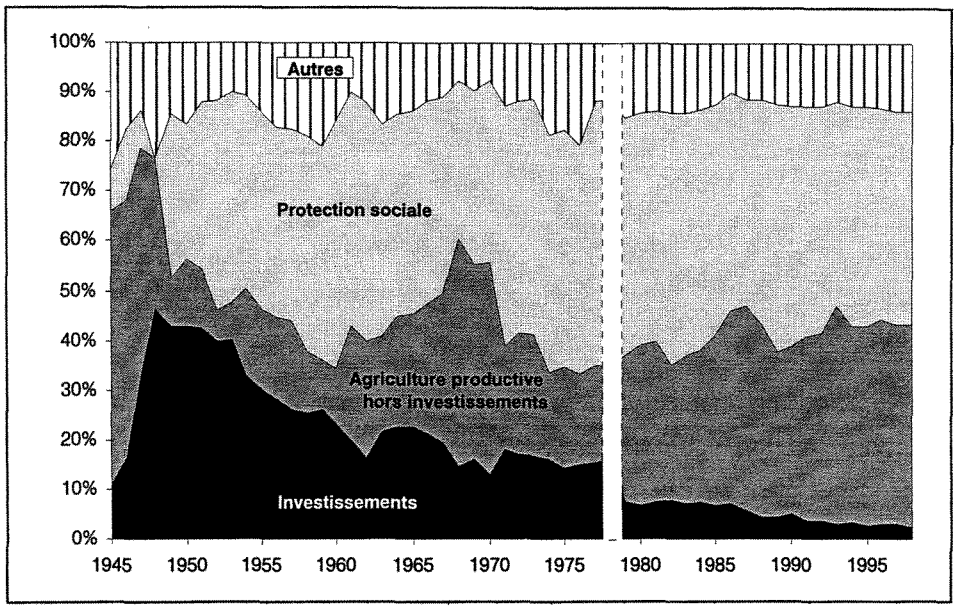

De 1960 à 1970, les dépenses sociales accentuent leur progression, comme en témoigne, sur le graphique 1, l'écart croissant entre les courbes « ensemble des dépenses » et « champ de l'agriculture productive » de la série « INRA ». Cette croissance s'opère non seulement sous l'effet du vieillissement de la population agricole, mais résulte aussi de choix politiques. On vise ainsi un double objectif :

- d'une part, rapprocher les droits sociaux des exploitants de ceux des autres catégories professionnelles (tout en limitant le poids des cotisations chargées aux agriculteurs afin de ne pas obérée l'autofinancement nécessaire à la modernisation des exploitations),
- d'autre part, améliorer les structures et la productivité agricoles en accompagnant les cessations d'activité des exploitants âgés[8] [Alphandéry et al., op. cit.].

Bien que les dépenses d'investissement continuent de croître sur cette période, leur part dans le total s'infléchit, passant de 25% de l'ensemble des financements en 1960 à moins de 15% en 1970. Ainsi que l'étude de l'INRA le met en évidence, cette baisse relative *« recouvre un changement qualitatif dans la politique publique d'investissements en agriculture »*. Au fur et à mesure que se réalisaient les objectifs de la politique planifiée de grands travaux collectifs d'infrastructures agricoles et rurales, les crédits d'Etat ont été davantage orientés vers l'aide à la modernisation individuelle des exploitations agricoles, principalement par la voie de la bonification de prêts [Alphandéry et al., op. cit.]. Au début des années 1970, la bonification représente la moitié des dépenses d'investissements en agriculture.

[8] Outre le financement des retraites, le domaine des dépenses sociales comprend l'indemnité viagère de départ (IVD), « ancêtre » de l'actuelle préretraite. Conformément à l'optique retenue dans l'approche « concours publics », nous avons exclu l'IVD de la reconstitution du champ de l'agriculture productive à partir de la série « INRA ».

1970-1985 : mise en place et croissance des soutiens européens aux produits, expansion des dépenses sociales

La croissance des dépenses sociales s'accentue, résultant, selon l'expression du ministre de l'agriculture de l'époque, d'une *« volonté politique »* et d'une *« évolution subie »*. Cette dernière devient plus pesante, avec le vieillissement de la population agricole.

Les années 1970-1985 se caractérisent par la croissance constante de l'agrégat « organisation des marchés et orientation des productions » (lequel s'identifie pratiquement au soutien aux produits). Ces dépenses, qui représentaient moins de 60% du domaine de « l'agriculture productive » en tout début de période (hors pic conjoncturel de 1970), progressent régulièrement pour en atteindre près des trois-quarts en 1984. L'évolution résulte de la mise en place et du développement des organisations communes de marché financées par le FEOGA-Garantie, lequel contribue en 1984 à près de 80% des dépenses de soutien aux produits.

Avec une moindre incidence sur la dépense totale, on assiste pendant cette période à un accroissement de la charge de bonification des emprunts agricoles, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, auquel s'ajoute l'impact de l'instauration de nouvelles mesures. La dotation d'installation des jeunes agriculteurs (DJA) est ainsi crée en 1973 pour les zones de montagne et étendue à l'ensemble du territoire en 1976.
La première indemnité compensatrice de handicaps naturels (ICHN) est instituée en 1974 en faveur des exploitations de montagne (indemnité spéciale montagne, ISM), suivie en 1977 par l'indemnité spéciale piémont.

Fortes variations conjoncturelles des dépenses avant la réforme de la PAC de 1992

La seconde moitié des années 80 est caractérisée par de fortes variations de la dépense de soutien aux produits, autour d'une tendance à la hausse. Cette évolution s'explique par la situation structurellement excédentaire de nombreux produits agricoles et par la sensibilité des dépenses de soutien de marché (stockage, restitutions à l'exportation) à la conjoncture intérieure (production communautaire) et extérieure (prix du marché mondial). Le pic de 1987 est ainsi déterminé par d'importantes dépenses de restitutions à l'exportation de céréales.
Cette période est celle de réformes sectorielles d'envergure dans plusieurs organisations communes de marché, visant à contenir les excédents et les dépenses de soutien : création des quotas laitiers en 1984, instauration d'une taxe de coresponsabilité céréalière en 1982, limitation du soutien des prix en fonction de la production par la mise en place, en 1988, des « quantités maximales garanties » pour les céréales, les oléagineux et les protéagineux, et, également en 1988, première introduction du « gel des terres » comme instrument de maîtrise de l'offre.

Les années 1990 et la nouvelle PAC : élévation et stabilisation du niveau des dépenses agricoles

La réforme de la politique agricole commune décidée en 1992 instaure (en grandes cultures) ou revalorise (en élevage bovin-viande) des paiements directs aux produits en contrepartie d'une diminution du soutien des prix. Toutes choses égales par ailleurs, ces nouvelles dépenses budgétaires se substituent en partie à certaines dépenses de soutien des marchés (restitutions aux exportations, par exemple), mais aussi aux transferts non budgétaires que supportaient les clients de l'agriculture via des prix intérieurs soutenus ; de plus, des productions végétales consommées dans les exploitations et non commercialisées sont éligibles aux aides à l'hectare (maïs-fourrage, par exemple), alors qu'elles ne généraient pas de dépenses publiques spécifiques auparavant. Cette expansion de la forme budgétaire du soutien aux produits entraîne mécaniquement une augmentation de la dépense.

Ce soutien direct aux produits est cependant « semi-découplé », assis sur des références historiques et régionales, et non plus proportionnel aux quantités produites chaque année : ainsi, par rapport à la période antérieure, la dépense est certes majorée, mais elle tend à se stabiliser. Cette stabilisation à un niveau supérieur est visible en fin de période de la série « concours publics à l'agriculture productive » du graphique 1, abstraction faite du pic de 1993 déterminé par le cumul des aides directes instaurées par la réforme de la PAC et des dépenses de soutien de marché héritées des années antérieures et de l'augmentation conjoncturelle de 1996 lié aux mesures exceptionnelles de soutien prises dans le contexte de la « crise de la vache folle ».

Diminution des dépenses agricoles relativement à l'ensemble des dépenses publiques

Pour situer l'évolution des dépenses agricoles par rapport à la dépense publique totale, nous avons rapporté les montants de la série « INRA », puis ceux de notre série « concours publics », aux montants des prélèvements obligatoires tels que définis dans les comptes de la Nation. Les dépenses agricoles sont considérées ici au sens large (concours publics totaux, incluant notamment le financement public de la protection sociale en agriculture). L'indicateur ainsi obtenu permet de relativiser l'évolution de la dépense agricole, mais il ne représente pas rigoureusement le « poids de l'agriculture » dans la dépense publique totale, et ce pour deux raisons :

- les dépenses agricoles prises en compte intègrent les versements effectués en France par le FEOGA (optique « retours »), alors que les prélèvements obligatoires comprennent des ressources fiscales transférées par la France au budget de l'Union européenne (optique contribution),
- en matière de protection sociale, les concours publics à l'agriculture ne comprennent pas les cotisations professionnelles, alors que celles-ci sont incluses dans les prélèvements obligatoires.

Graphique 3 –Dépenses agricoles relatives (*) et part de l'agriculture dans le PIB

(*) Série « INRA » 1969-1984 et série « concours publics » 1979-1997, rapportées aux prélèvements obligatoires.

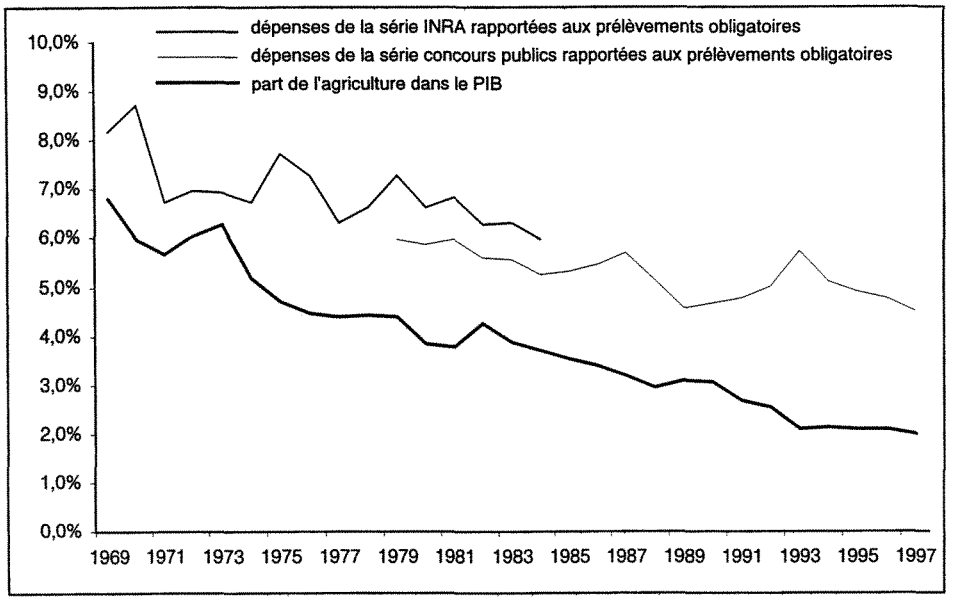

Outre l'évolution des dépenses agricoles relatives, nous avons reporté sur le graphique 3 celle de la part de l'agriculture dans l'économie (valeur ajoutée brute de la branche agricole rapportée au PIB). On constate que les dépenses agricoles évoluent moins vite que les prélèvements obligatoires, le ratio diminuant presque de moitié sur la période considérée (1969-1997).

Les dépenses agricoles relatives baissent donc, tout comme la part de l'agriculture dans le PIB, mais les deux évolutions ne restent pas parallèles. Assez faible en début de période, l'écart entre les deux courbes s'accroît, notamment en fin de période sous l'effet de la réforme de la PAC de 1992 : la baisse des prix agricoles accentue la diminution du poids de la branche dans le PIB tandis que les aides directes ont une incidence contraire sur les dépenses.

LA PROGRESSION DES CONCOURS PUBLICS À L'AGRICULTURE PRODUCTIVE

Après le cadrage en longue période de l'ensemble des dépenses bénéficiant à « l'agriculture », au sens large et institutionnel, l'analyse sera désormais centrée sur les seuls « concours publics à l'agriculture productive ».

La dépense considérée ici correspond donc aux financements publics (nationaux et communautaires) bénéficiant directement aux activités et aux produits agricoles. Ces financements prennent la forme de subventions à la branche « agriculture », ou la forme de subventions aux branches de l'amont ou de l'aval ayant pour effet d'améliorer les prix perçus par la branche agricole. On se limitera à la série 1979-1998 car, sur cette période, les données sont plus précises et homogènes, autorisant des analyses plus fines et des rapprochements avec divers agrégats des comptes de l'agriculture.

L'effet de la réforme de la PAC de 1992

Sur le graphique 4, la représentation en francs constants relativise l'augmentation de la dépense en tenant compte de l'évolution générale des prix à la consommation. Les variations conjoncturelles s'en trouvent également atténuées, et notamment les « pics », déjà évoqués, de 1987 (fortes restitutions aux exportations de céréales) et 1993 (cumul des nouvelles aides directes et du reliquat des dépenses de soutien de marché antérieures à la réforme de 1992).

Ainsi déflatés, les concours publics ont progressé en 20 ans de 21 milliards de francs (+40%). Abstraction faite du pic conjoncturel de 1987, la progression en francs constants est peu marquée jusqu'en 1990 et l'évolution tendancielle en francs courants est en grande partie imprimée par l'inflation.

La dépense en francs constants subit une accélération entre 1991 et 1994 (même sans tenir compte du pic de 1993), soit lors de la montée en puissance des paiements directs aux produits mis en place par la réforme de la PAC de 1992.

Graphique 4 - Les concours publics à l'agriculture productive de 1979 à 1998
Millions de francs courants et de francs constants 1998 déflatés par l'indice INSEE des prix à la consommation

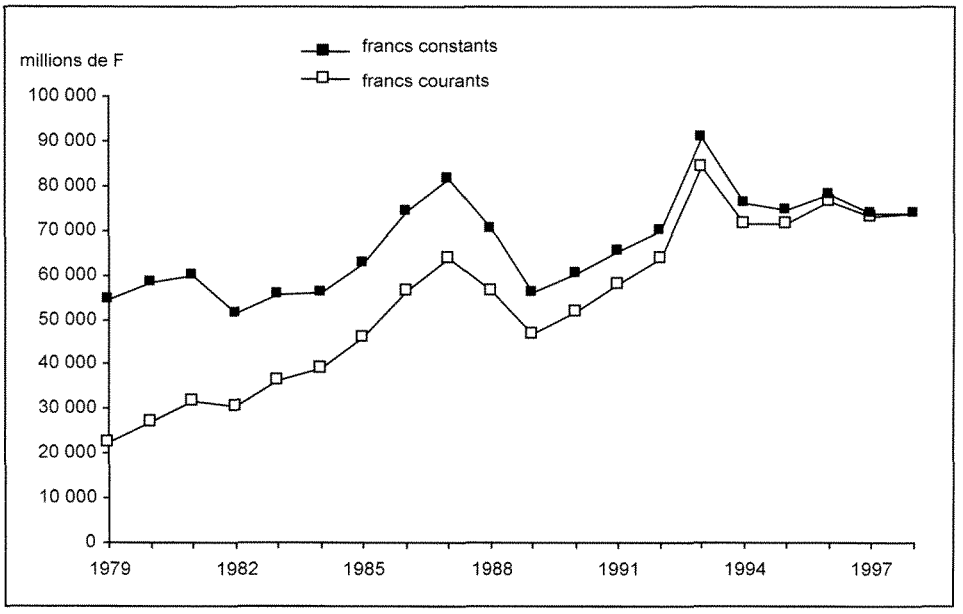

La croissance des concours publics à l'agriculture productive est liée à celle du volume des livraisons agricoles

Les trois variables que l'on met en relation ici sont :
- les concours à l'agriculture productive déflatés par l'indice des prix à la consommation,
- la valeur des livraisons de la branche agricole, déflatée par le même indice,
- la valeur des livraisons de la branche agricole, déflatée par l'indice des prix de ces livraisons : on obtient ainsi un indicateur du volume des livraisons de l'agriculture.

Ces trois variables sont en outre présentées en indice (100 en 1979) sur le graphique 5 ci-après.

Dépenses publiques en hausse, valeur des livraisons en baisse

Abstraction faite des variations conjoncturelles, les concours publics à l'agriculture productive suivent tendanciellement le volume des livraisons, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu du poids des dépenses « de soutien de marché et d'orientation ». Ces dépenses sont en effet fortement couplées à la production jusqu'à la réforme de la PAC de 1992, prenant principalement la forme de restitutions à l'exportation ou de frais d'intervention et de stockage.
Le soutien budgétaire devient seulement « semi-découplé » par la suite, les aides directes compensatrices des baisses de prix instaurées par la réforme de 1992 étant assises sur les dimensions de l'appareil de production (superficies, cheptel).
Les deux courbes des livraisons reflètent l'effet de la baisse des prix instaurés par la réforme de la PAC de 1992 : alors que le volume des livraisons continue d'augmenter, leur valeur déflatée par l'indice des prix à la consommation accentue sa baisse entre 1990 et 1993, pour tendre à se stabiliser par la suite.

Graphique 5 – Evolution des concours publics à l'agriculture productive, de la valeur et du volume des livraisons

Indice 100 en 1979

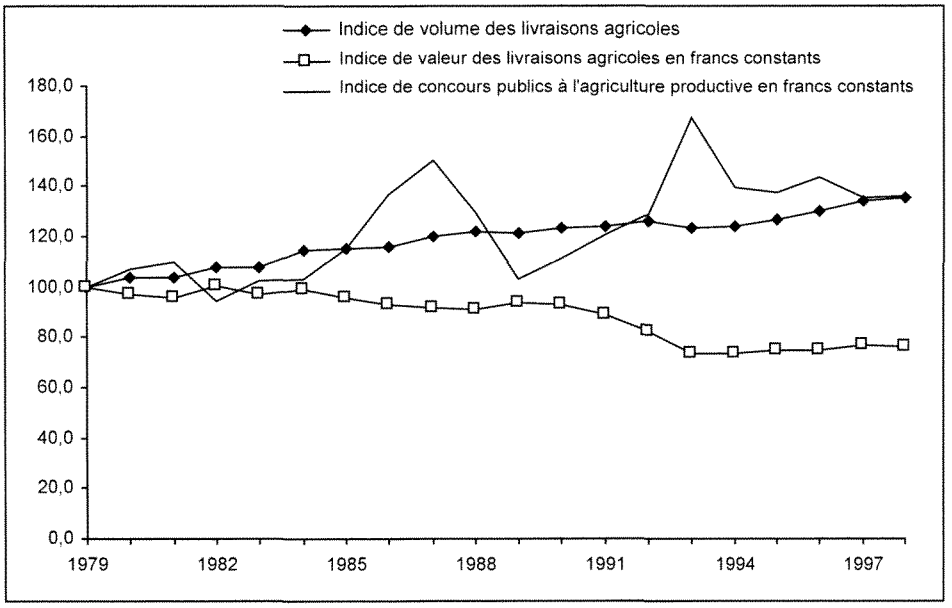

La relative stabilité de la dépense rapportée au volume produit

La baisse des prix agricoles en termes réels détermine mécaniquement la tendance à la hausse du taux de soutien budgétaire global de l'agriculture lorsqu'on calcule ce ratio en rapportant les concours publics à la **valeur** des livraisons, alors que ce taux tend plutôt à la stabilité lorsqu'on le mesure en référence au **volume** des livraisons (Cf. graphiques 6a et 6b)[9].

L'évolution du taux de soutien rapporté au volume des livraisons est présenté en indice (graphique 6b) car seule l'allure de la courbe a une signification, les valeurs prises par le ratio étant quant à elles dépendantes de l'année de référence des deux déflateurs (indice de volume des livraisons agricoles, indice général des prix) utilisés dans le calcul.

[9] Alternativement à la référence au volume des livraisons, dans l'objectif d'obtenir un indicateur de soutien relativement indépendant du système de prix, on peut rapporter les concours publics à la valeur des livraisons augmentée des aides directes compensatrices des baisses de prix.

Graphique 6 – Evolution du taux de soutien budgétaire global

6a - Concours publics à l'agriculture productive rapportés à la valeur des livraisons

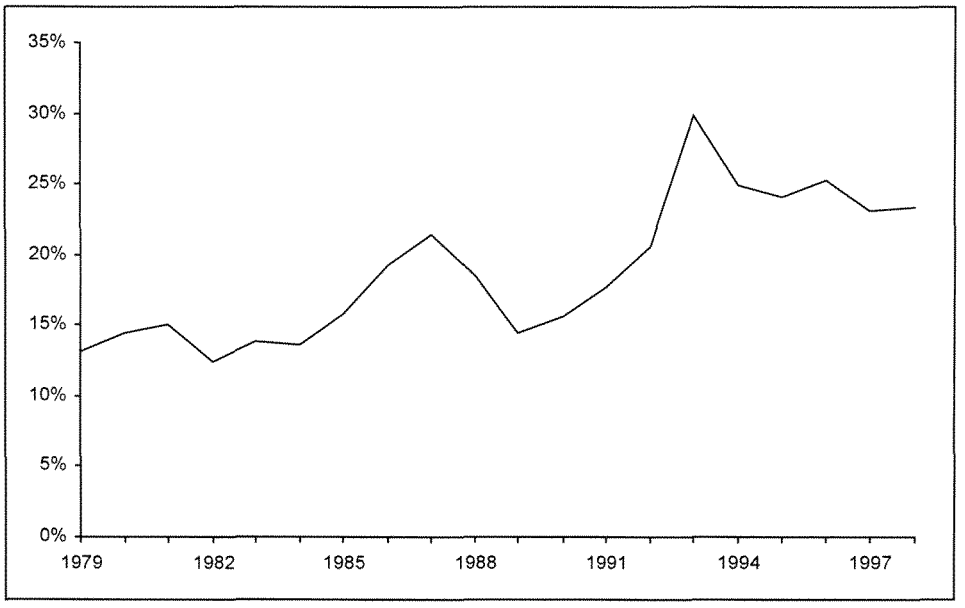

6b - Concours publics à l'agriculture productive rapportés au volume des livraisons
Indice 100 en 1979

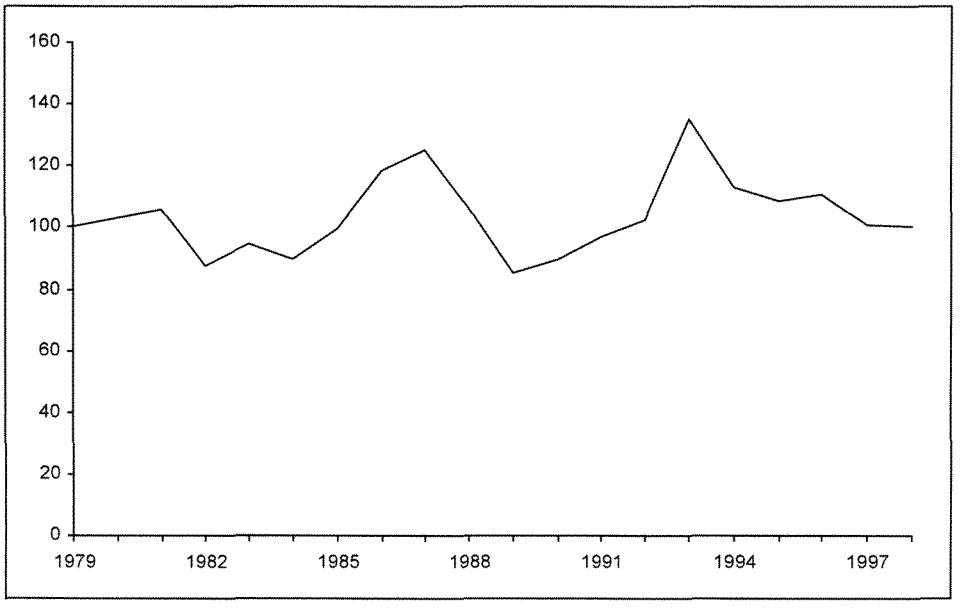

La croissance des concours publics à l'agriculture productive et l'évolution du revenu agricole par exploitation

Un volume de production croissant, auquel est liée l'évolution de la dépense, est réalisé par un nombre décroissant d'exploitations agricoles : d'où l'augmentation des concours publics par exploitation, amplifiée en fin de période par l'effet de la réforme de la PAC sur le niveau de la dépense : les nouvelles aides directes relayent pour partie le soutien non budgétaire que supportaient, via les prix, les clients de l'agriculture.

Les effets de la réforme de la PAC et de la démographie agricole sur la dépense par exploitation

De 1979 à 1998, le niveau moyen des concours publics par exploitation a augmenté de 70 milliers de francs (en francs constants 1998). La progression est brutale entre 1991 et 1994, sous l'effet des mécanismes de la réforme de la PAC.

Graphique 7 – Concours publics à l'agriculture productive rapportés au nombre d'exploitations

Unité : milliers de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

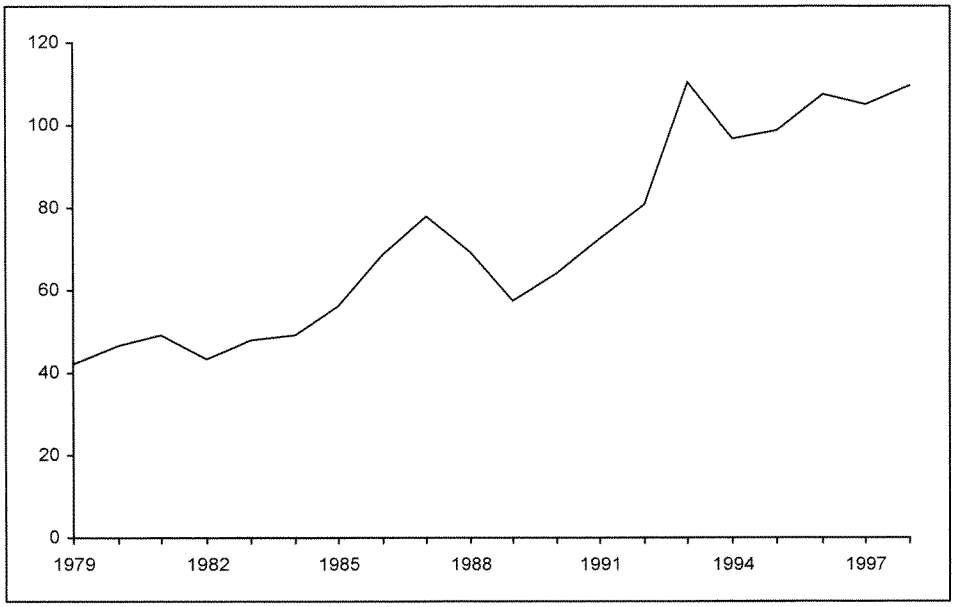

Le graphique suivant (n°8) décompose cette progression année par année en distinguant deux effets additifs : l'effet « dépense totale » (variation de la dépense totale entre l'année *n* et l'année *n-1*, rapportée au nombre d'exploitations de l'année *n*) et l'effet « nombre d'exploitations » (variation de l'inverse du nombre d'exploitations entre l'année *n* et l'année *n-1*, appliquée à la dépense totale de l'année *n*).

Jusqu'en 1989, « l'effet dépense totale » l'emporte dans l'évolution des concours publics par exploitation. À la veille de la réforme de 1992, l'effet « diminution des exploitations » prend davantage d'importance, l'emportant entre 1989 et 1991 sur l'effet « dépense totale ».
À partir de 1994, des dépenses budgétaires sous forme d'aides directes aux produits viennent se substituer au soutien non budgétaire supporté, via les prix garantis, par l'aval de l'agriculture ; ce mécanisme porte la dépense à un niveau supérieur à ceux atteints précédemment (année particulière 1993 exceptée). L'effet « dépense totale » prend ainsi une nouvelle ampleur, tout en se stabilisant, du fait du « semi-découplage » des soutiens directs instaurés par la réforme. Par contre, la diminution du nombre d'exploitations s'accélère et devient prépondérante dans la croissance du niveau moyen de concours publics par exploitation.

Graphique 8 – Décomposition de la croissance des concours moyens par exploitation
Unité : milliers de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

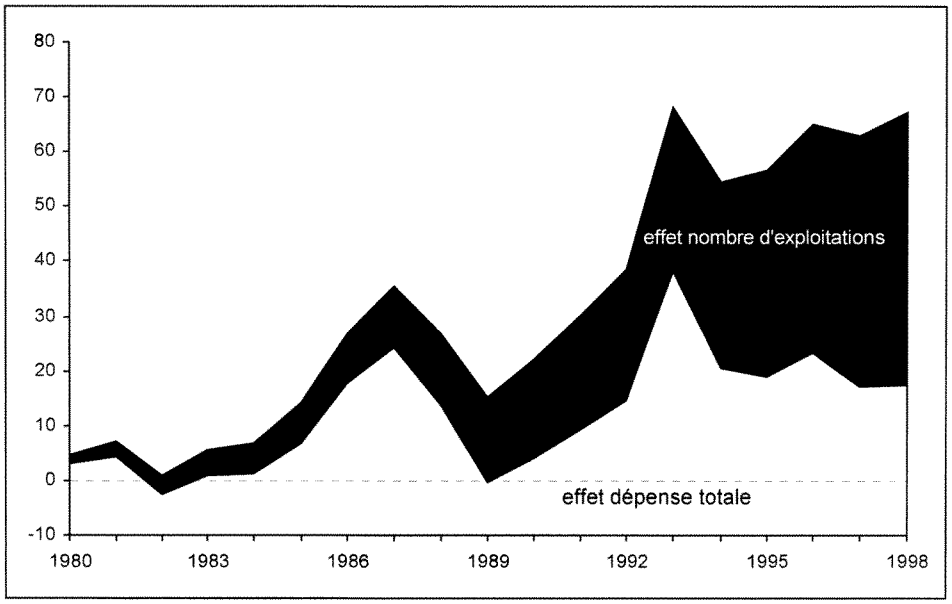

L'impact des concours publics sur l'évolution du revenu moyen

La comparaison des évolutions des concours publics et du revenu moyen révèle deux périodes (graphique 9) :

- avant la réforme de la PAC de 1992, le revenu moyen évolue moins rapidement que les concours publics par exploitation. Au cours de cette période, le soutien des revenus agricoles est principalement assuré par le soutien des marchés dont le coût peut augmenter sous l'effet de facteurs conjoncturels (déséquilibre offre-demande, prix mondial) sans améliorer le revenu agricole dans les mêmes proportions ; il ne s'identifie pas donc pas au transfert perçu par l'agriculture. Sur 1979-1989, l'efficacité des transferts publics (en termes d'accroissement du revenu, rapporté à l'accroissement des dépenses) paraît donc assez faible ; au mieux, ces transferts publics croissants semblent assurer le maintien des revenus en francs constants,
- à partir de 1994, en situation de réforme accomplie, les concours publics et le revenu par exploitation évoluent à peu près parallèlement, à un rythme principalement déterminé par la diminution du nombre d'exploitations.

La montée en puissance d'aides directes indépendantes des prix de marché dans un contexte de stabilisation de ces derniers[10] améliore la corrélation entre croissance des dépenses publiques et progression des revenus. L'année 1996 fait toutefois exception : avec la crise de la « vache folle », on enregistre à la fois une hausse des dépenses publiques et un fléchissement du revenu moyen.

[10] Stabilisation du prix *global* des livraisons agricoles, illustrée plus loin sur le graphique 10, et recouvrant évidemment des situations contrastées selon les produits (raffermissement du prix des céréales, baisse de celui de la viande bovine…).

Graphique 9 – Variation comparée des concours publics et du revenu par exploitation
Valeurs en francs constants 1998 (déflateur : indice des prix à la consommation), indice 100 en 1979

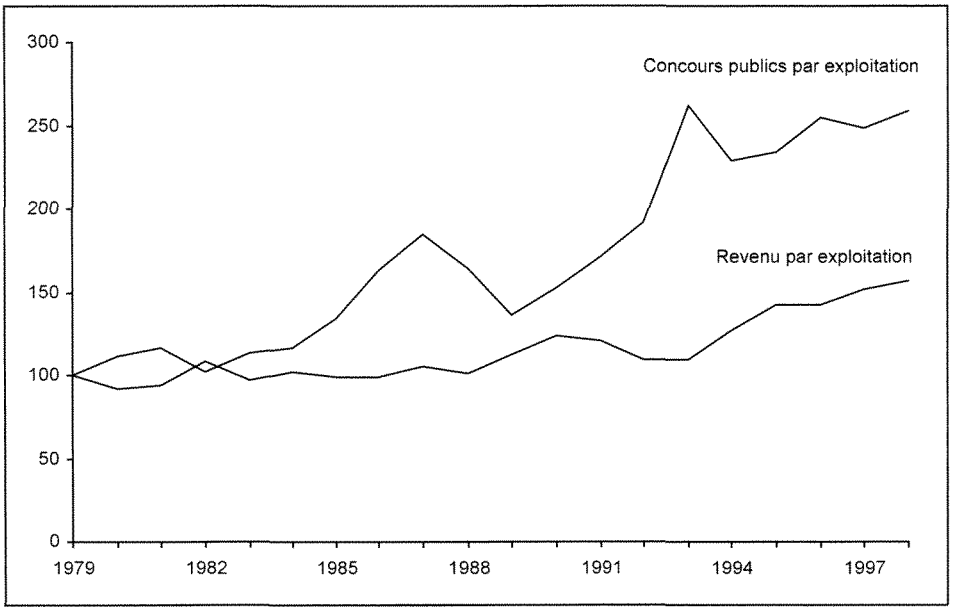

La diminution de la « dépense collective globale » pour l'agriculture française

L'évolution divergente des concours publics et de la valeur des livraisons, illustrée par le graphique 5, conduit à l'hypothèse de la baisse de la « dépense collective globale », supportée par les clients de l'agriculture française qui en payent les livraisons et par les contribuables qui en financent le soutien budgétaire[11].

Définition de la notion de dépense collective globale

Mesuré par les concours publics à l'agriculture productive, le soutien budgétaire comprend les dépenses européennes effectuées en France (et non pas la participation de la France au budget agricole communautaire) : c'est donc la dépense des *contribuables européens* au profit de l'agriculture française qui est prise en compte. La dépense des clients de l'agriculture française est appréciée ici sans préjuger de leur nationalité : on ne déduit pas des livraisons de la branche agricole françaises les exportations sur l'UE, ni celles sur pays tiers[12].
La dépense des contribuables » et celle des clients doivent être additionnées sans double compte : il faut donc déduire de la dépense des clients (livraisons) les subventions qu'ils reçoivent des contribuables et qu'ils transmettent, via les prix, aux producteurs agricoles. On corrige donc la valeur des livraisons en lui retranchant une partie des concours publics classés parmi les soutiens de marché : restitutions aux exportations, restitutions à la production (aides à l'aval répercutées aux producteurs sous forme de prix majorés). Le raisonnement se fonde donc sur le schéma des flux suivant :

[11] Avant son développement dans cet article, la notion de « dépense collective globale » avait été définie et utilisée sous une forme légèrement différente par Bernard Dechambre (MAP-DAFE-SDEPE, bureau de l'évaluation et de la prospective)

[12] En faisant l'hypothèse que les livraisons de produits agricoles français, qu'elles soient ou non destinées à l'exportation sur l'UE ou sur pays tiers, ont un premier acheteur européen, la dépense des clients est mesurée au même niveau (européen) que la dépense des contribuables.

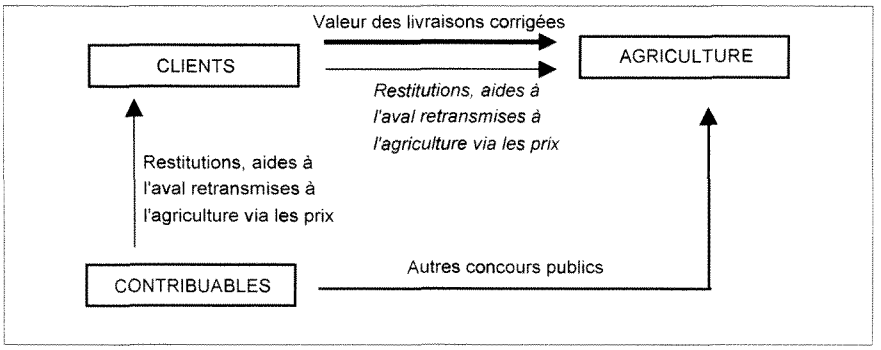

Les trois temps de l'évolution de la dépense collective globale pour l'agriculture

Le graphique 10 révèle la tendance à la baisse de la dépense :

- jusqu'en 1991, le montant varie de façon conjoncturelle tout en présentant une légère tendance à la baisse,
- dans les années de montée en puissance de la dernière réforme de la PAC, la dépense décroît sous l'effet de la baisse des prix agricoles et malgré la croissance des soutiens budgétaires,
- la dernière période est celle du « régime de croisière » de la réforme de 1992 : les concours publics sont en partie stabilisés par les nouveaux dispositifs « semi-découplés » mais la reprise de la croissance des livraisons en valeur (sous l'effet d'une évolution favorable des prix) détermine une tendance à la hausse de la dépense collective globale.

La baisse des prix agricoles l'emporte sur la croissance des volumes et du soutien

Sur l'ensemble de la période considérée, la dépense globale a décru d'environ 60 milliards de francs constants 1998 (soit –14%), sous l'effet de la diminution de la valeur des livraisons (80 MdF), partiellement compensée par l'accroissement de la dépense publique (20 MdF).

La dépense de soutien en termes réels et le volume des livraisons agricoles augmentant tous les deux, la tendance à la diminution de la « dépense collective globale » ne s'explique donc que par la baisse du prix des livraisons agricoles en termes réels, telle que la retrace le graphique 11.

L'indice des prix des livraisons agricoles en termes réels (en francs constants, déflatés par l'indice des prix à la consommation) est obtenu en rapportant l'indice des prix courants des livraisons agricoles à l'indice général des prix à la consommation.

La croissance de l'indice général des prix à la consommation est nettement plus soutenue que celle de l'indice des prix courants agricoles : il en résulte l'évolution à la baisse des prix agricoles en termes réels, pratiquement divisés par deux en 20 ans. Cette baisse est marquée sur la période 1979-1993 ; par la suite, les prix agricoles réels tendent à la stabilité.

La croissance de la production agricole amplifie l'effet de la baisse de la dépense collective globale

Ramenée à l'unité de volume, la dépense collective globale pour l'ensemble des produits agricoles baisse de plus de 20% sur la période étudiée, tout en enregistrant de fortes fluctuations conjoncturelles (graphique 12). Cette dépense unitaire est actuellement au même niveau qu'à la veille de la réforme de la PAC.

Graphique 10 – Évolution de la dépense collective globale pour l'agriculture française
(= livraisons – aides transitant par les clients + concours publics à l'agriculture productive)
En millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

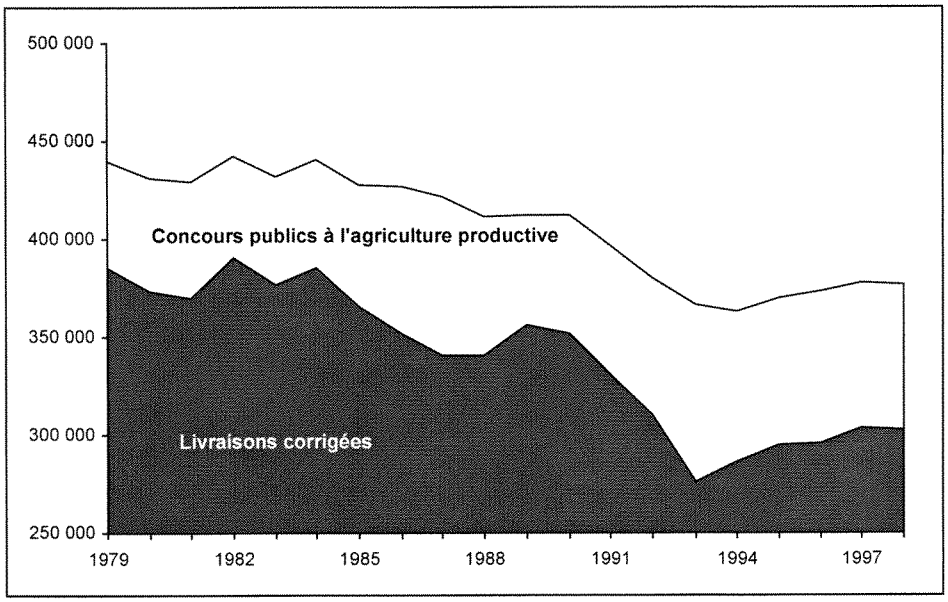

Graphique 11 – Baisse du prix des livraisons agricoles en termes réels
Base 100 en 1979

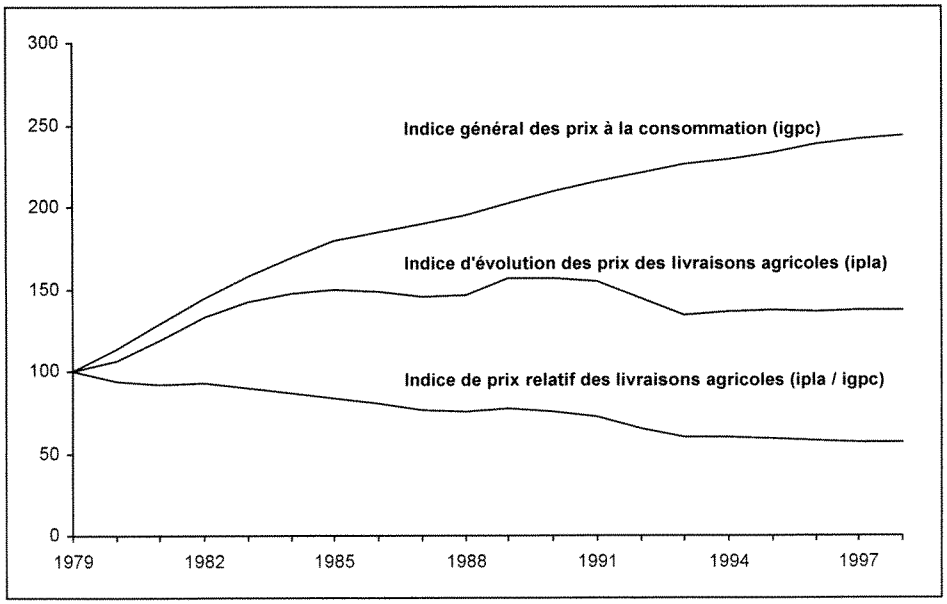

Graphique 12 – Dépense collective globale par unité de volume
Base 100 en 1979

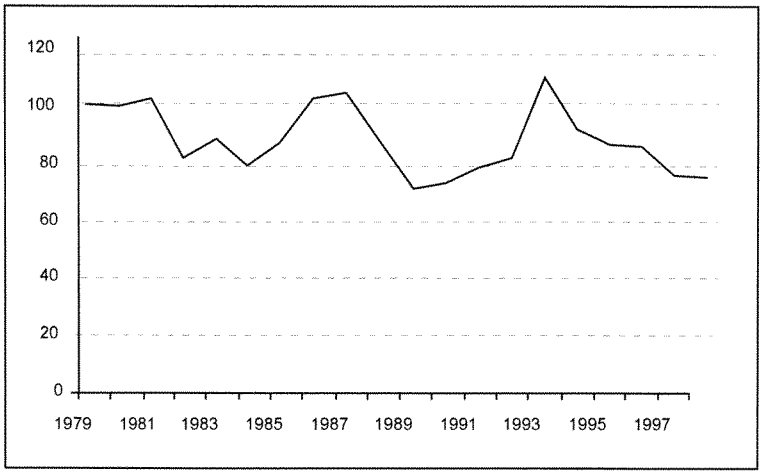

La dépense collective globale par unité de volume, représentée ci-contre en indice, est le rapport entre :
- la somme des concours publics à l'agriculture productive et des livraisons (corrigées) de la branche agricole, en francs constants (déflateur : indice générale des prix à la consommation) et exprimée en indice,
- l'indice de volume des livraisons, retraçant l'évolution des livraisons à prix ***agricoles*** constants.

Remarques sur la rationalité du soutien agricole

La tendance à la baisse de la dépense collective globale pour l'agriculture ne peut être invoquée pour justifier l'existence du soutien public, mais elle permet au moins de lui reconnaître une certaine rationalité.
En contrepartie de concours publics croissants, la société a bénéficié de quantités croissantes de produits agricoles, et cela à coût total décroissant du fait de la baisse continue des prix agricoles réels. Le transfert ne s'est donc pas opéré uniquement au profit du secteur agricole, une partie a été captée par ses clients au travers de la baisse des prix agricoles.

Les soutiens publics à l'agriculture peuvent être ainsi analysés comme un système d'incitation à l'élévation de la productivité agricole et de régulation du transfert d'une partie de ces gains de productivité vers l'aval via la baisse des prix agricoles.

LES CHANGEMENTS DE STRUCTURE DE LA DÉPENSE

La nomenclature des concours publics à l'agriculture productive ventile ces dépenses en « ensembles » d'actions, en fonction de leurs objectifs :
- **installation et modernisation** (comprenant les aides aux jeunes agriculteurs, la bonification d'intérêts des emprunts agricoles et divers aides à l'investissement),
- **soutien et orientation des productions** (par l'action sur les prix et l'intervention sur le marché, ou par la voie d'aides directes aux produits),
- **maîtrise de l'offre** (indemnisation du retrait de facteurs de production : gel des terres, cessation d'activité laitière, arrachage de plantations),
- **compensation de handicaps naturels et de contraintes spécifiques** (indemnités compensatrices de handicaps naturels, ou ICHN, servies aux exploitants des zones défavorisées et de montagne, aides accordées en contrepartie du respect de contraintes environnementales),
- les autres ensembles définis dans la nomenclature (aides transitoires, calamités agricoles, lutte sanitaire et autres) sont ici regroupés sous l'intitulé « divers ».

Recomposition du soutien aux productions

Sur le graphique ci-après (n°13), l'ensemble « soutien et orientation des productions », largement dominant sur toute la période étudiée, a été ventilé par grands types d'instruments :

- les **restitutions aux exportations**, subventionnant l'écoulement des produits sur pays tiers,
- les **autres instruments de soutien des marchés** (exemples : stockage de grains, de viande ou de poudre de lait, retraits de fruits et légumes, distillation du vin, subventions aux « triturateurs » d'oléagineux),
- les **paiements directs aux produits**, subventions perçues par le producteur agricole, et assises sur les quantités produites ou les facteurs de production mis en œuvre (superficies, tête de bétail).

Graphique 13 – Évolution des ensembles de dépenses

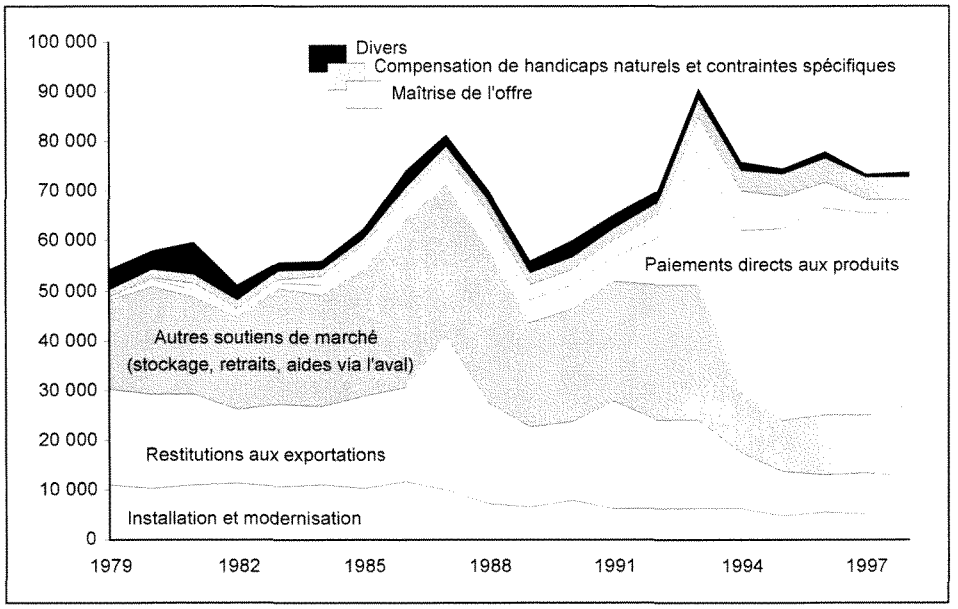

La recomposition qui, suite à la dernière réforme de la PAC en 1992, s'opère entre ces différents instruments au profit des paiements directs et aux dépens des soutiens de marché, divise nettement en deux la période étudiée.

Ainsi qu'on l'a précisé par ailleurs, ce changement d'instrumentation se traduit par une certaine stabilisation de la dépense, mais à un niveau supérieur à celui qui prévalait avant réforme, une partie des nouveaux paiements directs prenant le relais de transferts non budgétaires que supportaient les clients de l'agriculture du fait du soutien des prix. On note toutefois qu'avant 1992, les dépenses de soutien pouvaient atteindre des niveaux conjoncturels très élevés (« pic » de restitutions céréalières en 1987).

Compte tenu du poids des dépenses de soutien des produits, l'évolution des autres ensembles a un impact plus modeste sur la masse des concours publics à l'agriculture.

Installation et modernisation : baisse des dépenses de bonification

La baisse sensible des dépenses d'installation et de modernisation à partir de 1987 est imputable à la diminution de la charge de bonification sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt, et, dans une moindre mesure, sous l'effet des restrictions apportées au champ de la bonification

(notamment en matière de prêts fonciers). Les autres dépenses de modernisation recouvrent principalement des opérations d'aménagements hydrauliques et fonciers (remembrement) qui se sont sensiblement réduites en francs constants depuis 1987.

Graphique 14 – Evolution de l'ensemble « installation et modernisation »
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

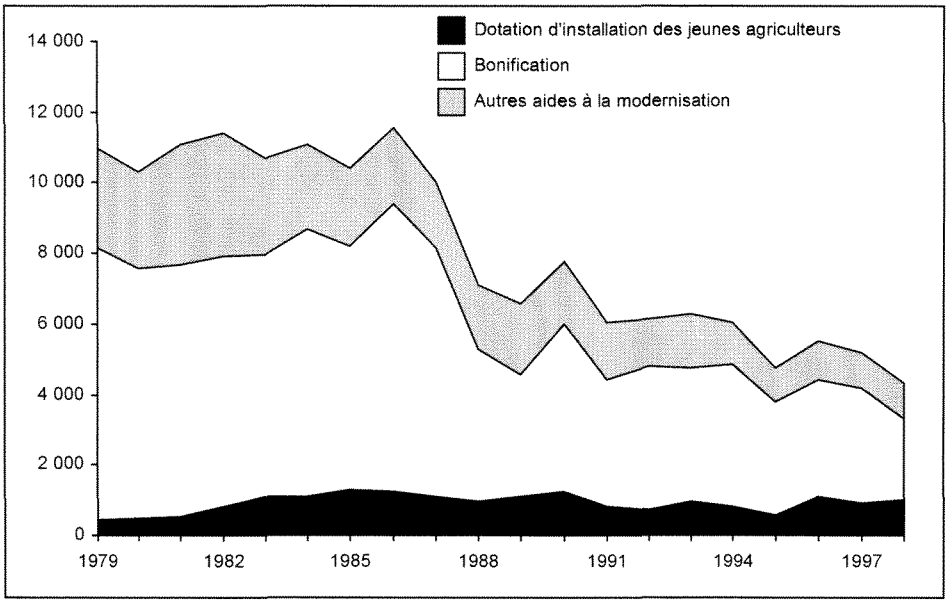

Maîtrise de l'offre : l'aide à la cessation laitière accompagne la mise en place des quotas

L'instauration du contingentement de la production laitière européenne en 1984 sera suivie d'importants programmes européens et nationaux d'aide à la cessation d'activité laitière ; avant cette période, on enregistre déjà quelques dépenses du FEOGA-Garantie en faveur de la maîtrise de la production laitière mais l'essentiel des dépenses de maîtrise de l'offre se résument aux opérations d'arrachage de vignes, et, dans une moindre mesure, de vergers. À partir de 1987 et jusqu'à la mise en œuvre de la réforme de la PAC de 1992, les financements des programmes d'aide à la cessation laitière deviennent prépondérants dans les dépenses de maîtrise de l'offre.
Dès 1988, « l'aide au retrait des terres agricoles » est proposée par la Communauté aux exploitations qui « gèlent » au moins 20% de leur superficie pendant cinq ans. Mais c'est avec la réforme de la PAC que le gel des terres prend une place prépondérante dans l'ensemble des dépenses de maîtrise de l'offre en tant qu'instrument majeur de régulation de la production.

Compensation de handicaps et de contraintes spécifiques : l'extension des ICHN

La « prime au maintien des systèmes d'élevage extensif », instaurée dans le cadre du volet communautaire agri-environnemental d'accompagnement de la réforme de la PAC, vient conforter à partir de 1993 l'ensemble « compensation de handicaps et de contraintes », jusque-là principalement composé par les indemnités compensatrices de handicaps naturels.
L'évolution de ces dépenses en faveur de l'élevage de montagne, de piémont et des « autres zones défavorisées » résulte des revalorisations des taux et des extensions de zones et de cheptels éligibles. Parmi ces dernières, on relève, en 1985, l'instauration d'un complément « zone sèche » majorant les indemnités pour les élevages ovins situés dans le périmètre

concerné, en 1987, l'extension de l'indemnité « autres zones défavorisées » à l'élevage bovin allaitant, et en 1990, le relèvement des divers plafonds de cheptels éligibles.

Graphique 15 – Evolution de l'ensemble « maîtrise de l'offre »
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

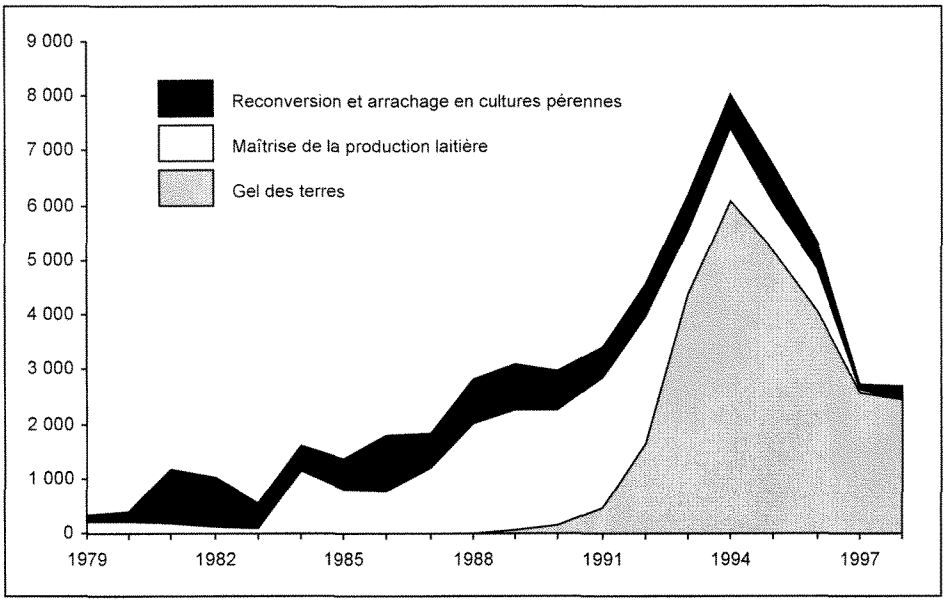

Graphique 16 – Évolution de la dépense en indemnités compensatrices de handicaps naturels
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

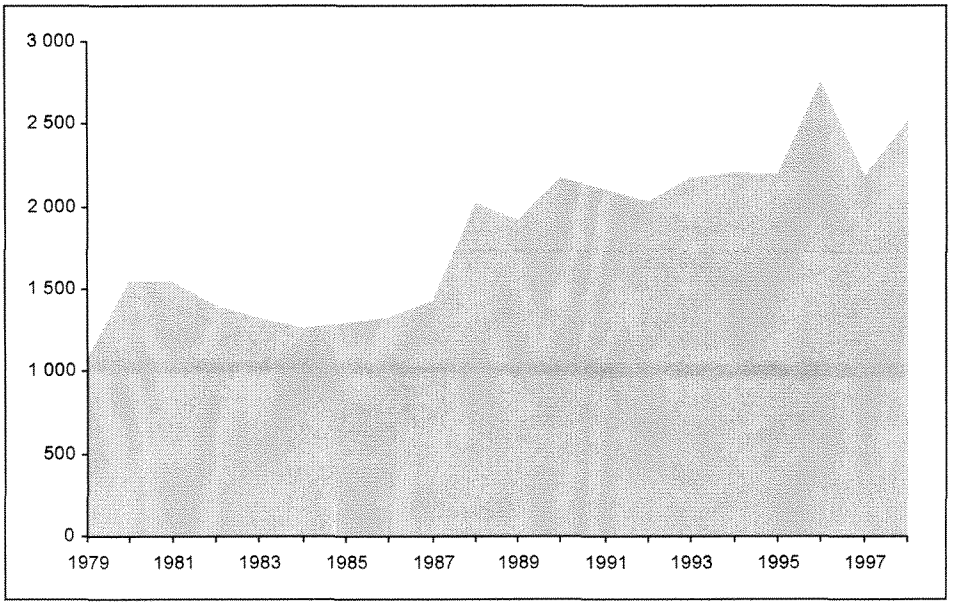

L'ÉVOLUTION DES SOUTIENS PAR TYPE DE PRODUITS

On s'intéresse ici au seul ensemble « soutien et orientation des productions », composé des dépenses de soutien de marché et des paiements directs aux produits

Redistribution de la dépense entre les productions

Jusqu'en 1985, les financements en faveur des produits laitiers et des céréales dominaient les dépenses de soutien aux produits et présentaient des montants comparables (Cf. graphique 17).

Le régime de quotas, instauré en 1984, contribue à juguler les dépenses de soutien aux produits laitiers, tandis que celles affectées aux céréales, aux oléagineux et aux protéagineux progressent fortement : en 1991, à la veille de la réforme de la PAC, elles représentent 40% du total des dépenses de soutien aux produits.

Relativement faibles en tout début de période, les dépenses pour les viandes bovine et ovine viennent au second rang dès la fin des années 80, d'une part, sous l'effet de la progression des soutiens de marché (stockage, restitutions à l'exportation), inhérente au développement de l'offre (l'Europe devient nettement excédentaire en viande bovine à partir de 1986), et d'autre part, sous l'effet des aides directes communautaires successivement instaurées dans ce secteur (en 1980 : prime au maintien des troupeaux de vaches allaitantes, en 1985 : prime compensatrice ovine, en 1987 : prime spéciale aux bovins mâles). À partir de 1992, les dépenses bénéficiant aux produits visés par la réforme de la PAC (céréales-oléagineux-protéagineux, viande bovine) prennent une nouvelle ampleur, avec les aides directes instaurées ou revalorisées en compensation de la baisse des prix garantis.

Graphique 17 – Évolution des dépenses de soutien des produits
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

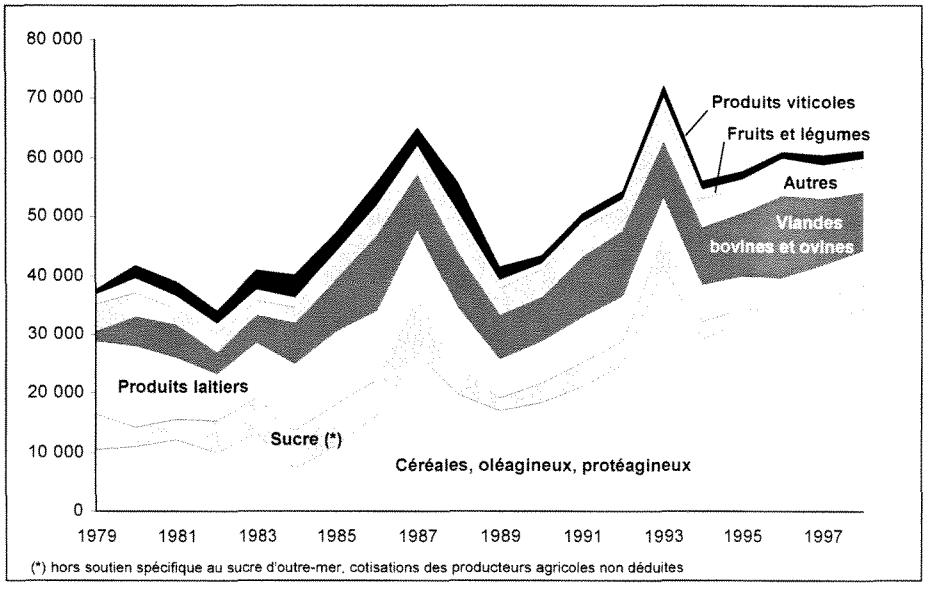

Les variations de la « dépense collective globale » selon les principaux produits

On adapte ici la notion de « dépense collective globale » à l'analyse par produit, en additionnant, pour chaque produit, la valeur des livraisons corrigées et les dépenses de soutien (aides de marché et paiements directs aux produits). Les autres aides affectables aux produits (dépenses de maîtrise de l'offre, aides à l'investissement...) n'ont pas été intégrées dans la « dépense collective globale par produit » : leur prise en compte n'aurait pas sensiblement modifié les conclusions.

Céréales : les aides directes découplées et la remontée des prix font augmenter la dépense

De 1979 à 1984, la dépense collective est croissante, la progression des volumes compensant la dégradation du prix relatif (indice du prix courant des céréales rapporté à l'indice général des prix à la consommation) et la diminution des dépenses de soutien.
De 1985 à 1992, le prix relatif baisse plus nettement et la dépense collective globale décroît malgré la croissance des dépenses de soutien.
La mise en place de la nouvelle organisation commune du marché des céréales se traduit par une chute de la dépense globale entre 1992 et 1993, sous l'effet du gel des terres (décroissance du volume) et de la baisse des prix, et malgré la croissance du soutien de la production avec l'instauration des aides directes compensatrices de la baisse des prix. À partir de 1995, ces aides, déconnectées des volumes produits et des prix du marché, sont servies dans un contexte de raffermissement des prix relatifs et de reprise de la croissance des volumes : il en résulte une nouvelle croissance de la dépense globale.

Ramenée à l'unité de volume, la dépense collective globale (livraisons corrigées et concours publics) pour les céréales est en diminution sensible de 1979 jusqu'à la veille de la réforme de la PAC ; elle est à peu près stabilisé par la suite (graphique 20).

Graphique 18 – Évolution de la dépense collective globale pour les céréales
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

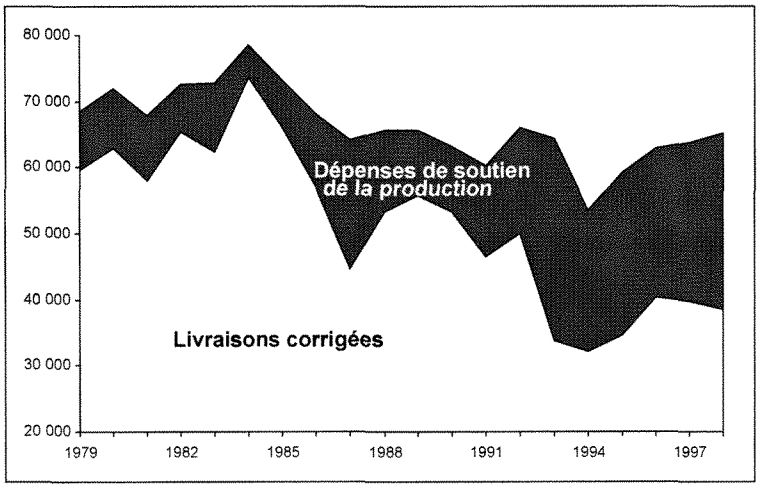

Graphique 19 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des céréales
Base 100 en 1979

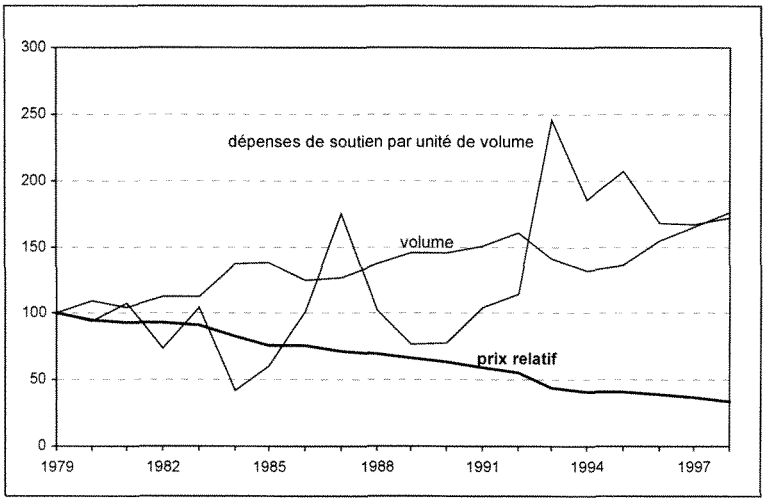

Graphique 20 - Dépense collective globale par unité de volume pour les céréales
Base 100 en 1979

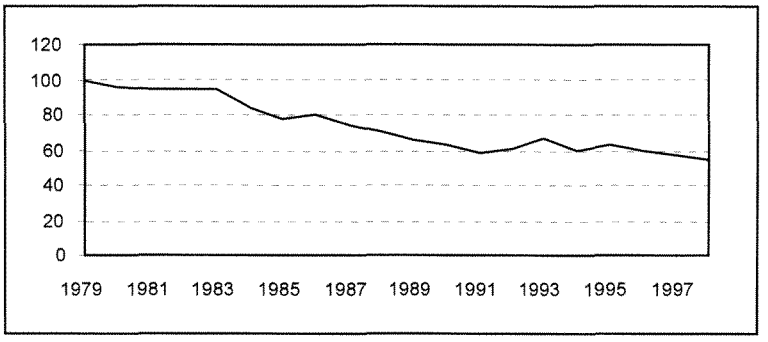

Oléagineux et protéagineux : forte croissance de la dépense avant la réforme de l'OCM

Le développement de la production **d'oléagineux**, encouragé par des aides à l'industrie de la trituration, se traduit au cours des 10 premières années de la période étudiée par une forte croissance de la dépense globale. En 1992, la réforme de l'organisation commune du marché des oléagineux supprime le soutien des prix, instaure des aides directes à l'hectare en compensation de l'alignement des prix intérieurs sur les cours mondiaux, et introduit la régulation de la production par le gel des terres. Il en résulte une baisse des volumes et des prix relatifs (graphique 19), entraînant celle de la dépense globale entre 1991 et 1992. À partir de 1993, la croissance des volumes reprend. Elle constitue le déterminant essentiel de la nouvelle phase de hausse de la dépense globale car les prix deviennent relativement stables : ils jouent donc peu sur les montants des livraisons et des aides directes[13].

[13] Contrairement aux céréales, les montants à l'hectare des aides directes aux oléagineux varient chaque année en fonction des prix de marché.

Graphique 21 – Evolution de la dépense collective globale pour les oléagineux
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

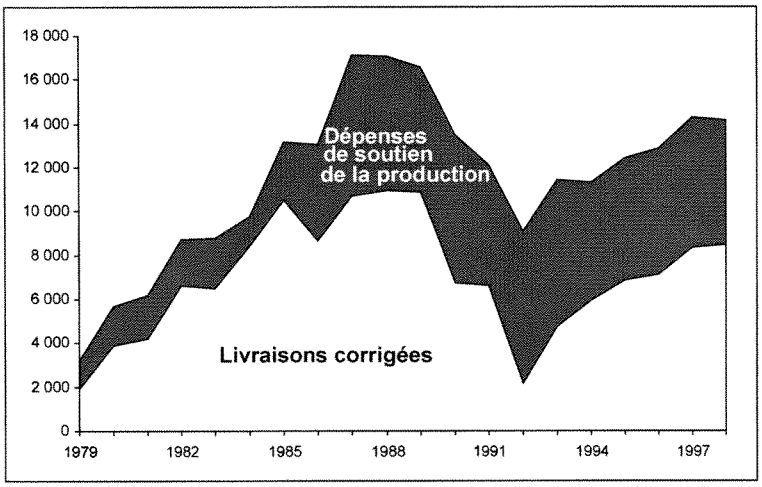

Graphique 22 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des oléagineux
Base 100 en 1979

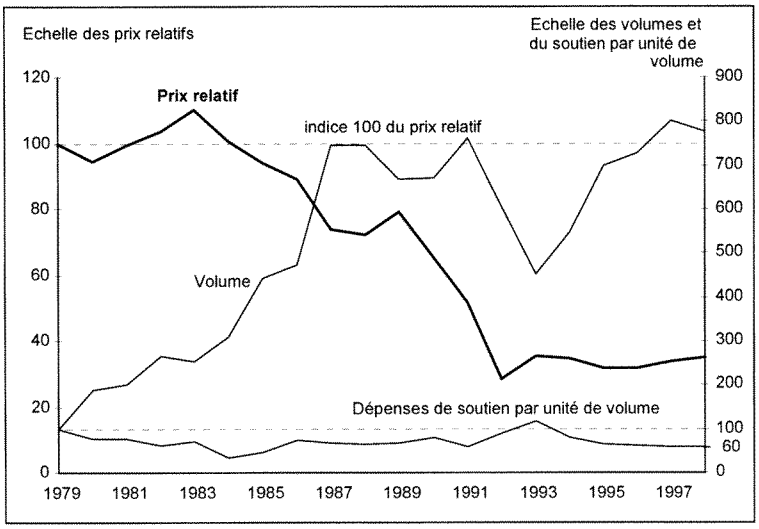

Les évolutions des **protéagineux** sont assez comparables à celles des oléagineux ; avant la réforme de la PAC, les deux types de produits étaient d'ailleurs soutenus par des dispositifs semblables (aides à l'aval), visant l'amélioration du degré d'auto-approvisionnement de la Communauté. La dépense globale en francs constants pour les protéagineux croît donc fortement jusqu'au début des années 90, essentiellement sous l'influence de la croissance des livraisons (graphique 21), elle-même uniquement liée à la progression des volumes, les prix relatifs suivant une tendance à la baisse (graphique 22). Sous l'effet de la réforme de l'OCM les prix chutent fortement entre 1992 et 1993, ils se stabilisent par la suite, ainsi que les volumes (à la différence, sur ce point, des oléagineux) et les dépenses de soutien par unité de volume. Au total, l'évolution de la dépense collective globale s'inverse à partir de 1990.

Graphique 23 – Evolution de la dépense collective globale pour les protéagineux
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

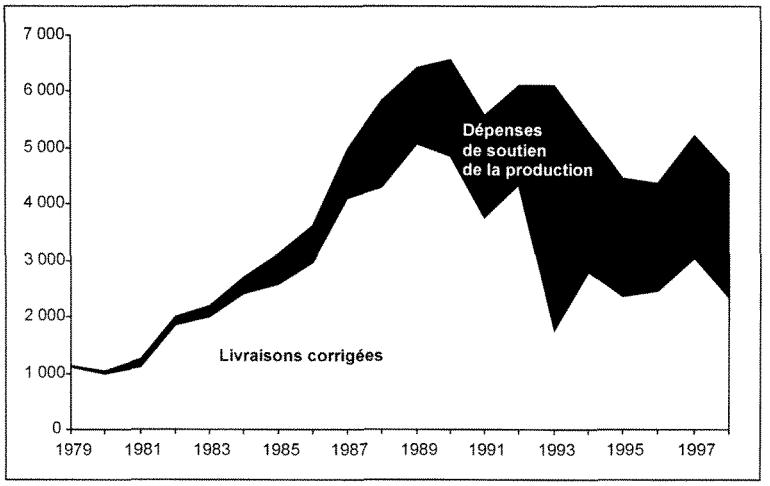

Graphique 24 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des protéagineux
Base 100 en 1979

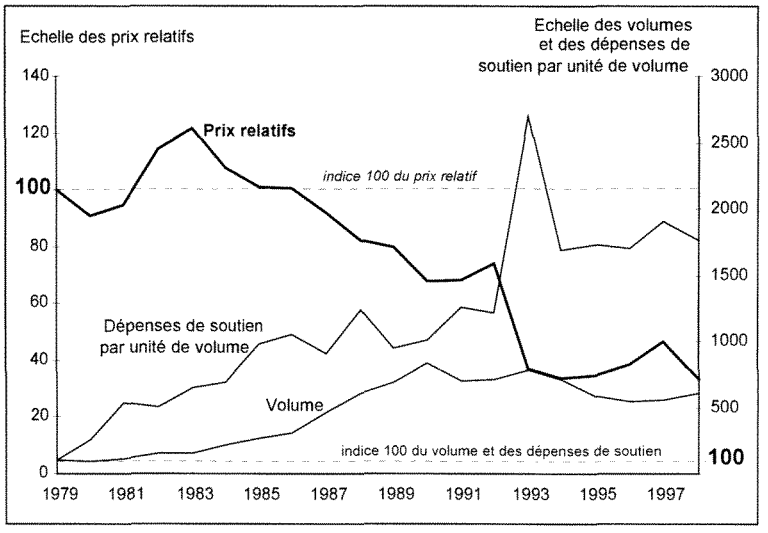

L'ensemble des « COP » (céréales, oléo-protéagineux) : dépense globale en légère progression

Le graphique 25 représente l'évolution de la dépense globale pour l'ensemble des trois produits de grandes cultures régis par des modalités de soutien comparable (aides à l'hectare compensant la baisse des prix , octroyées sous condition de gel des terres). On a ici inclus les dépenses en indemnisation du gel des terres (leur incidence est modeste sur la tendance de la dépense globale).

En croissance forte et assez régulière jusqu'en 1985 sous l'effet de la progression des livraisons, la dépense globale pour les COP tend à se stabiliser à la veille de la réforme de la PAC, sous l'effet d'une croissance moins soutenue des volumes et d'un reflux du soutien unitaire (graphique 26). Après 1994, la dépense globale augmente à nouveau, principalement sous les effets conjugués de la croissance des volumes, d'une inflexion dans la tendance à la baisse des prix et du régime des aides directes céréalières « découplées » des prix de marché . La dépense globale par unité de volume diminue (-40% sur la période étudiée), la croissance de la production l'emportant sur l'évolution des prix et du soutien (graphique 27).

Graphique 25 – Evolution de la dépense collective globale pour les « COP »
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

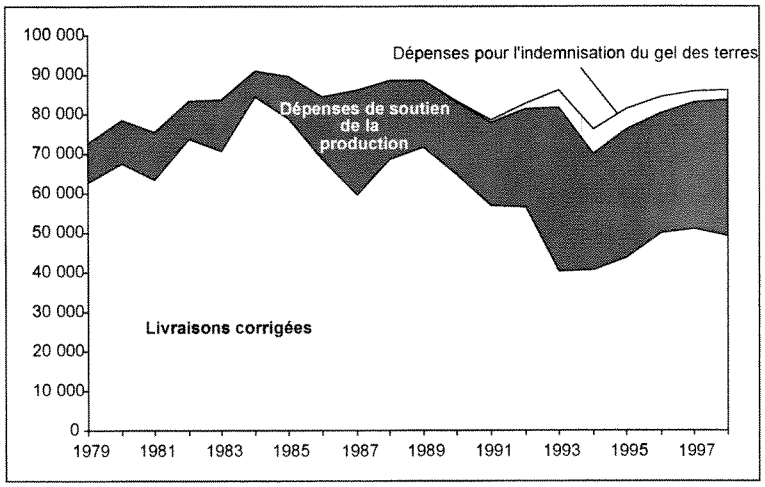

Graphique 26 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des « COP »
Base 100 en 1979

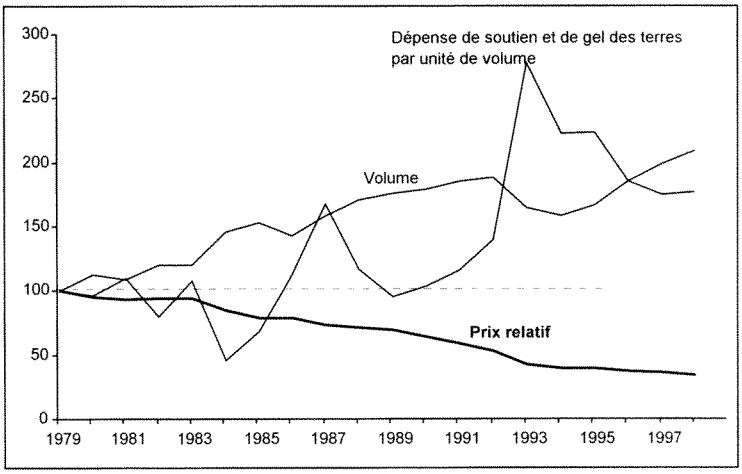

Graphique 27 – Dépense collective globale par unité de volume pour les « COP »
Base 100 en 1979

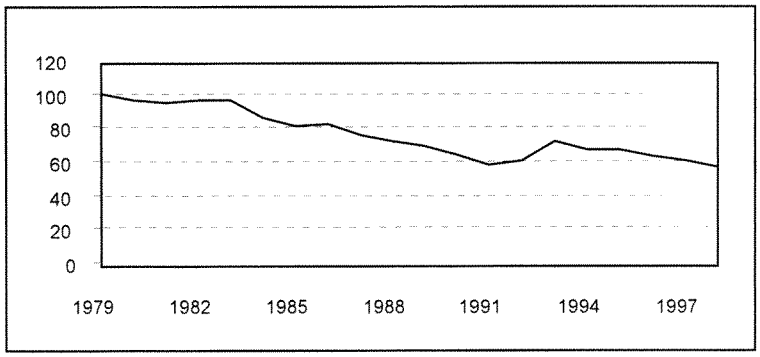

Produits laitiers : les dépenses de soutien ont diminué en longue période

Du fait de la relative stabilité des volumes (graphique 29), consécutive aux quotas, l'évolution de la dépense collective pour la production laitière dépend depuis 1984 essentiellement de celles des prix et des dépenses de soutien.
À partir de 1989, et en partie du fait de la maîtrise de la production, les dépenses de soutien laitier tendent à se stabiliser à un niveau sensiblement inférieur à celui de la période précédente.
Le prix du lait en termes réels s'inscrit dans une tendance à la baisse, toutefois moins accentuée que celle des autres produits étudiés : la réforme de la PAC de 1992 n'a modifié qu'à la marge les paramètres du soutien des produits laitiers et le système des quotas contribue à stabiliser les prix.
Au total , la dépense collective globale diminue nettement. Elle présentait en début de série un niveau comparable à celui des céréales. (environs 70 milliards de francs constants 1998).

Graphique 28 – Evolution de la dépense collective globale pour les produits laitiers
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

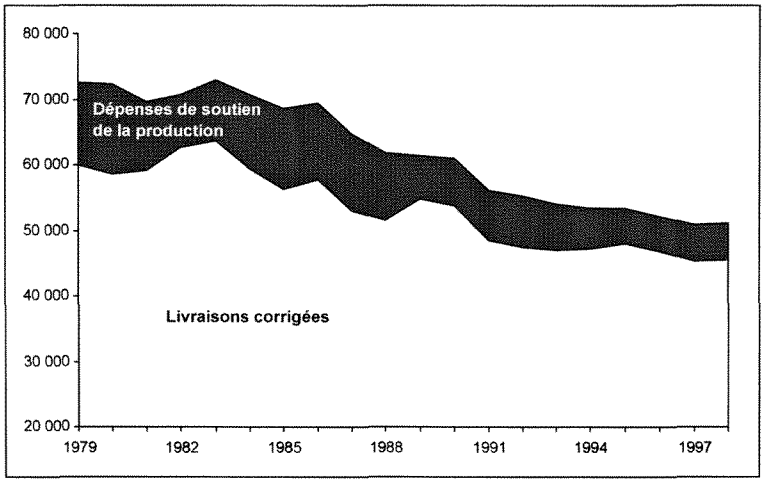

Graphique 29 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif du lait
Base 100 en 1979

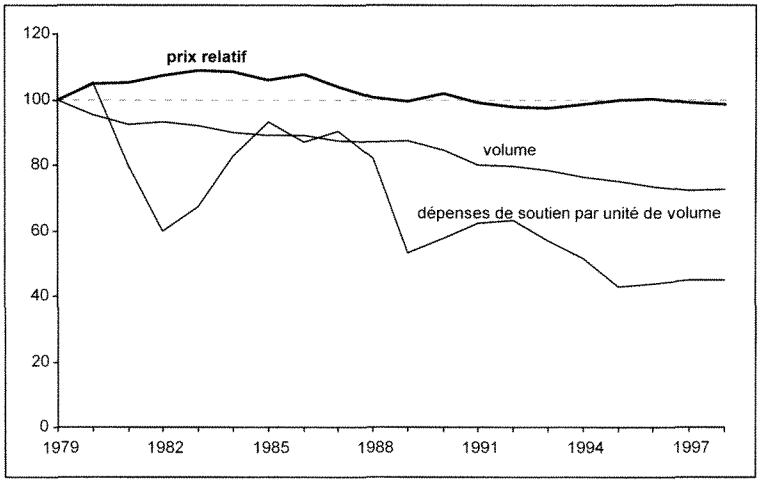

Rapportée à l'unité de volume de lait (graphique ci-dessous), la dépense collective globale diminue également (-20% sur la période considérée), mais dans une moindre mesure que pour les « COP », du fait de la meilleure tenue du prix relatif du lait.

Graphique 30 – Dépense collective globale par unité de volume de lait
Base 100 en 1979

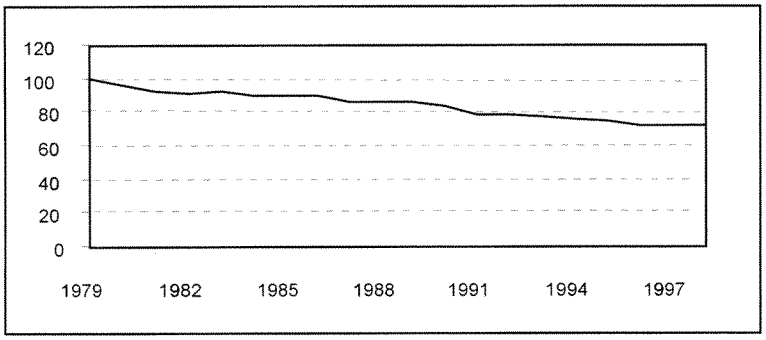

Viande bovine : la baisse des prix entraîne celle de la dépense globale

La dépense collective globale pour la viande bovine décroît jusqu'en 1994, avec des variations conjoncturelles liées aux fluctuations cycliques de la production de gros bovins. La baisse des volumes et des prix des veaux, et, surtout, la baisse des prix des gros bovins (graphique 32) détermine la diminution générale de la valeur des livraisons.
Les concours publics pour la viande bovine enregistrent également de fortes variations liées à la conjoncture des marchés, notamment parce qu'avant la réforme de l'OCM en 1992, ces dépenses s'identifiaient principalement au soutien des prix, par le stockage d'intervention et les restitutions à l'exportation.
À partir de 1992, les aides directes montent en puissance et se substituent partiellement au soutien des prix. Les concours publics stabilisent la dépense globale, en compensant la baisse de la valeur des livraisons (notamment en 1996, année de la crise de la « vache folle »).

Graphique 31 – Evolution de la dépense collective globale pour la viande bovine
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

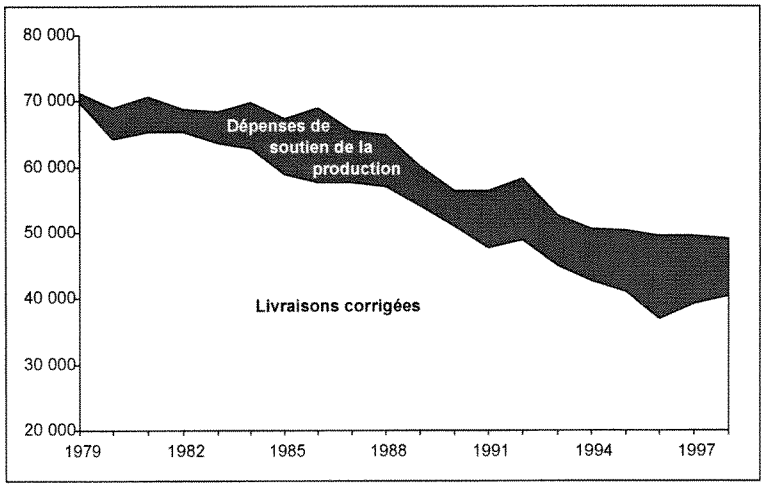

Graphique 32 – Dépenses de soutien de la viande bovine, volume et prix relatif des gros bovins, volume et prix relatif des veaux
Base 100 en 1979

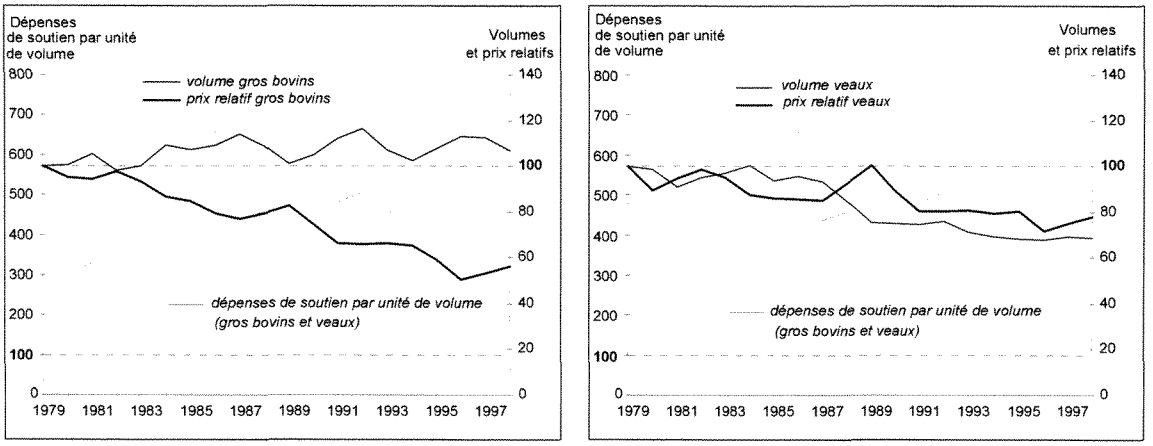

La dépense collective globale par unité de volume de bovins diminue de 30% sur la période 1979-98, soit une évolution intermédiaire entre celle observée pour le lait (-20%) et les grandes cultures « COP » (-40%).

Graphique 33 – Dépense collective globale par unité de volume pour les bovins
Base 100 en 1979

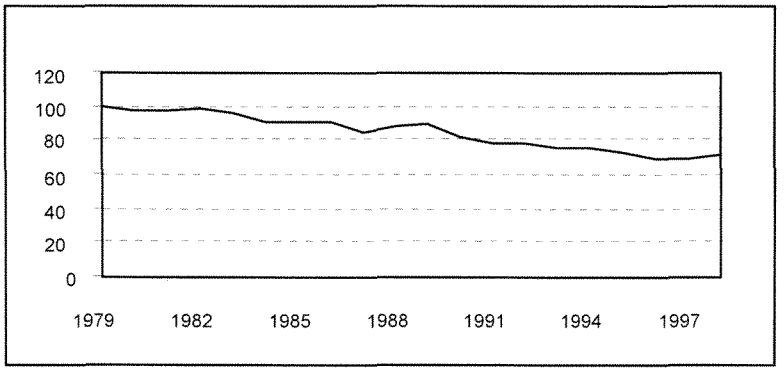

Sucre de betteraves : prix relatif et soutien unitaire en baisse, d'où baisse de la dépense globale

Les dépenses prises en compte ici comprennent la contribution de la filière au soutien du marché sucrier. S'agissant de soutien des prix, ces dépenses sont sous la dépendance de la conjoncture du marché intérieur (notamment pour les dépenses de stockage ou d'aide à l'utilisation par l'industrie) ou mondial (niveau des restitutions à l'exportation). Les soutiens par unité de volume de betteraves sucrières se situent depuis 1988 à environ la moitié de leur niveau moyen des 10 années précédentes.

Sur les vingt années observées, la baisse assez régulière du prix réel des betteraves contribue également à la diminution de la dépense globale (soutiens + livraisons corrigées). Ramenée à l'unité de volume, cette dernière baisse de 40% sur la période étudiée.

Graphique 34 – Evolution de la dépense collective globale pour le sucre (hors DOM)
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

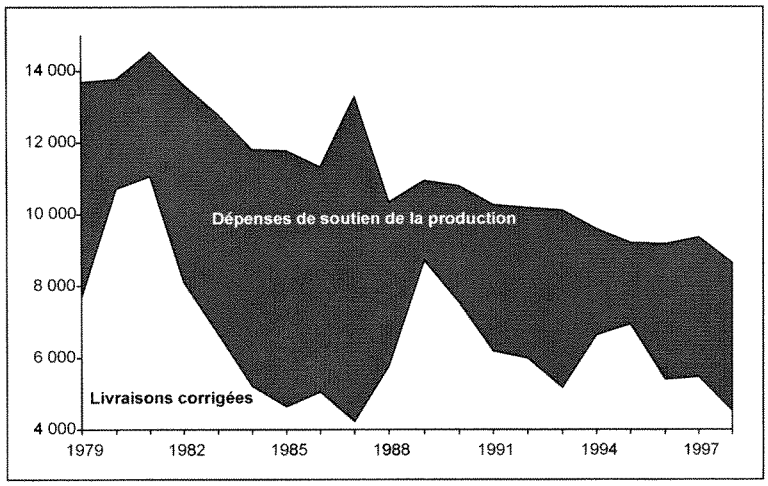

Graphique 35 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des betteraves à sucre
Base 100 en 1979

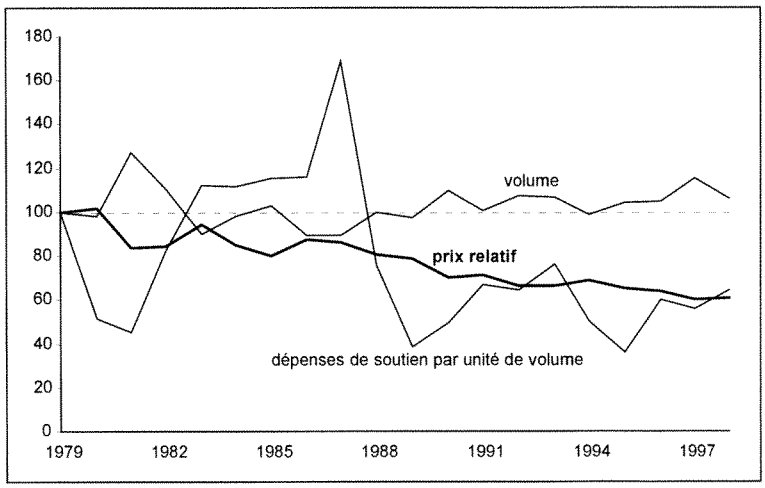

Graphique 36 – Dépense collective globale à l'unité de volume de betteraves à sucre
Base 100 en 1979

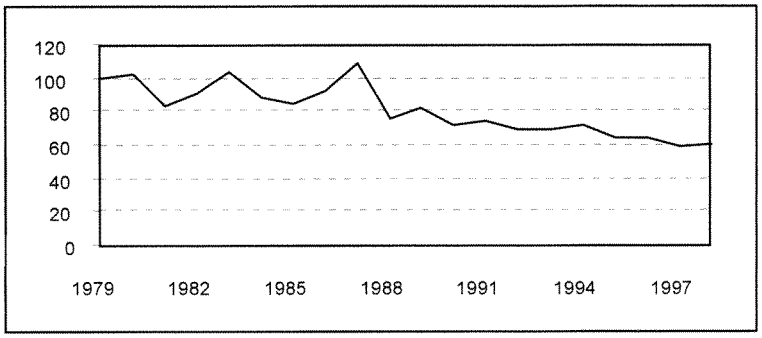

Vins courants : la baisse des prix et des volumes entraîne celle de la dépense globale

Importantes au cours des années 80, les dépenses de soutien viticole retrouvent par la suite un niveau global plus modeste, sous l'effet du repli des volumes et du soutien unitaire, ce dernier restant toutefois plus élevé au cours des années 90 qu'en 1979. Le prix relatif des vins courants s'inscrit dans une tendance à la baisse au cours des vingt dernières années. Au total, la dépense globale baisse, la diminution par unité de volume s'élevant à –20% sur la période 1979-98.

Graphique 37 – Evolution de la dépense collective globale pour les produits viticoles
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

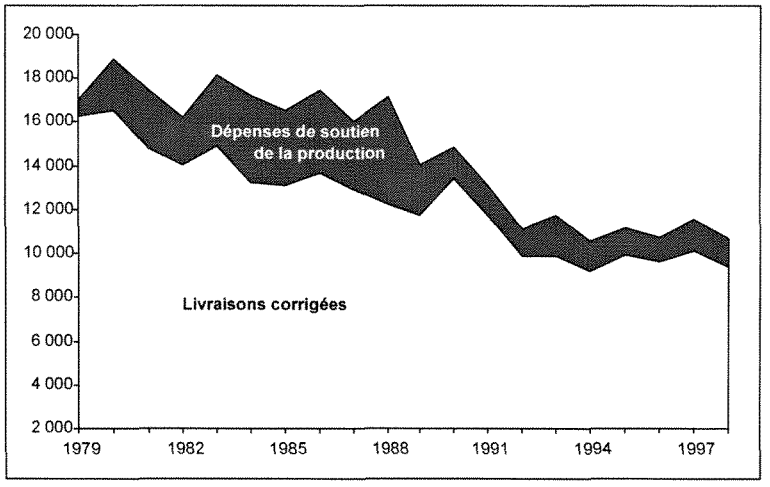

Graphique 38 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des vins courants
Base 100 en 1979

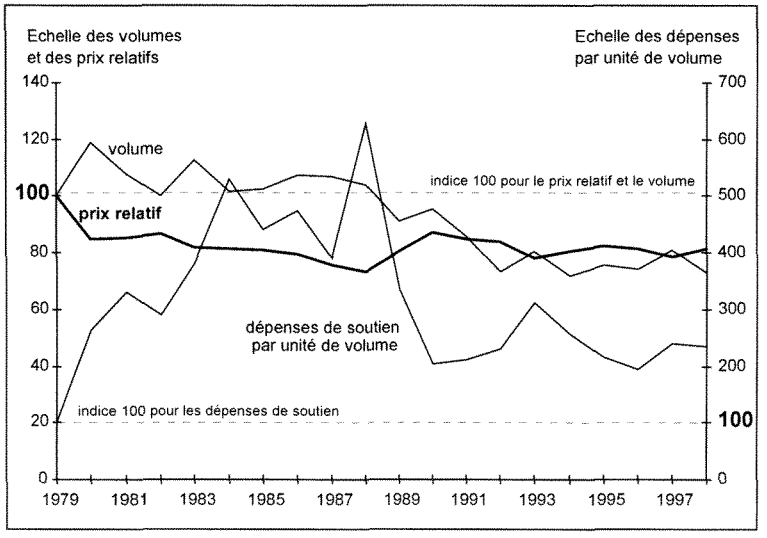

Graphique 38 – Dépense collective globale à l'unité de volume pour les vins courants
Base 100 en 1979

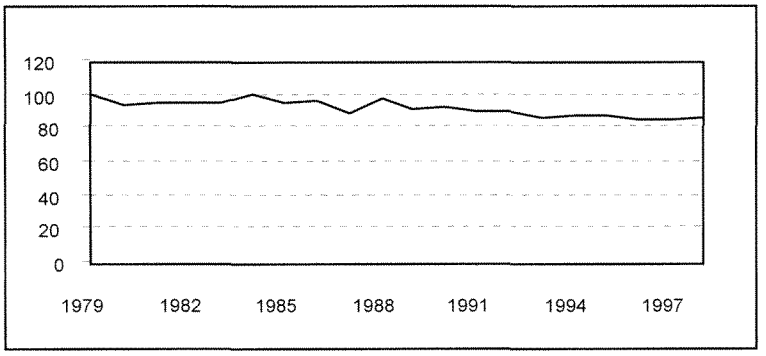

Production porcine : les gains de productivité se traduisent par des baisses de prix plus accentués que la croissance des volumes

La production porcine étant peu soutenue, l'évolution de la dépense collective globale se résume pratiquement à celle de la valeur des livraisons. La forte croissance des volumes (+60% en vingt ans) est plus que compensée par la baisse du prix relatif de la production, d'où la diminution de la dépense globale.

Les gains de productivité réalisés dans la production porcine se traduisent par une forte diminution de la dépense collective globale (-60% de 1979 à 1998), essentiellement déterminée par la baisse du prix relatif (les dépenses de soutien étant relativement faibles).

Graphique 39 – Evolution de la dépense collective globale pour la viande porcine
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

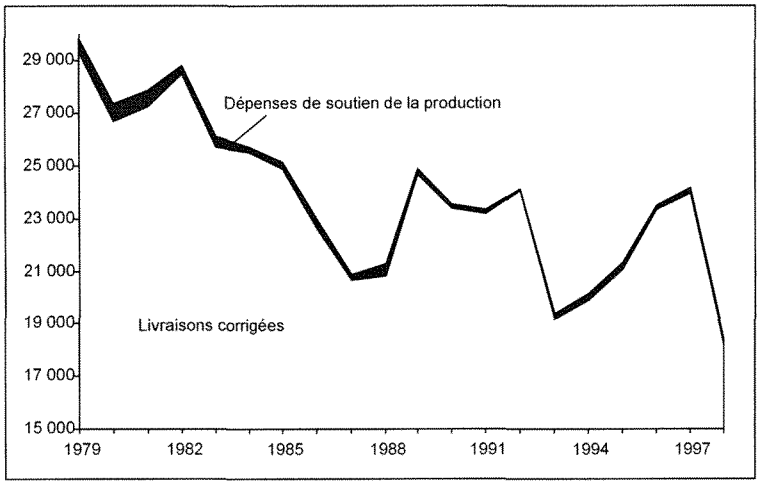

Graphique 40 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif de la viande porcine
Base 100 en 1979

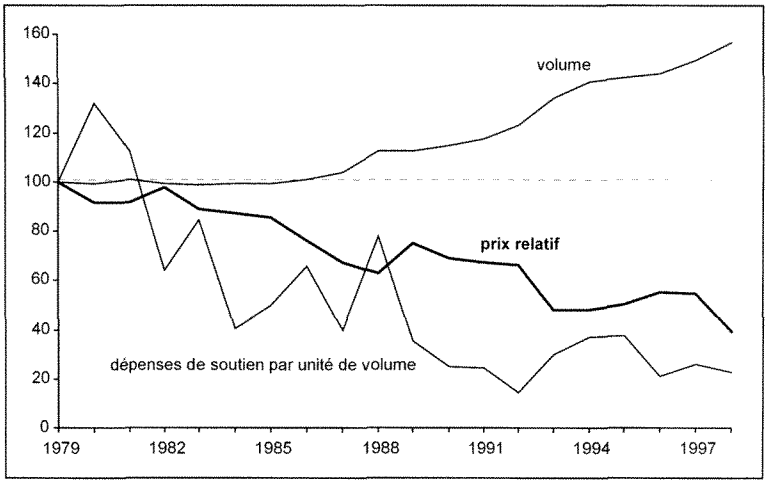

Graphique 41 – Dépense collective globale à l'unité de volume pour la viande porcine
Base 100 en 1979

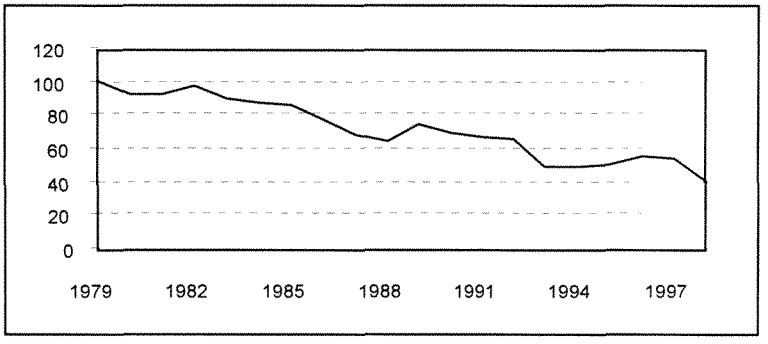

Volailles et œufs : la forte croissance des volumes maintient la dépense globale malgré la baisse des prix

Autres produits relativement peu soutenus, les volailles enregistrent une forte croissance en volume et une nette diminution de leur prix relatif. Cette dernière, contrairement au cas de la production porcine, n'inverse pas l'effet de la croissance des volumes sur la dépense globale, qui, abstraction faite de variations conjoncturelles (amplifiées par un effet d'échelle sur le schéma 42) reste du même ordre de grandeur sur la période considérée.

Rapportée à l'unité de volume, la dépense collective globale est toutefois en baisse (-40% sur 1979-98), et ce essentiellement sous l'effet de la diminution des prix relatifs des œufs et des volailles (graphique 44).

Graphique 42 – Evolution de la dépense collective globale pour les volailles et les œufs
Millions de francs constants 1998, déflateur : indice des prix à la consommation

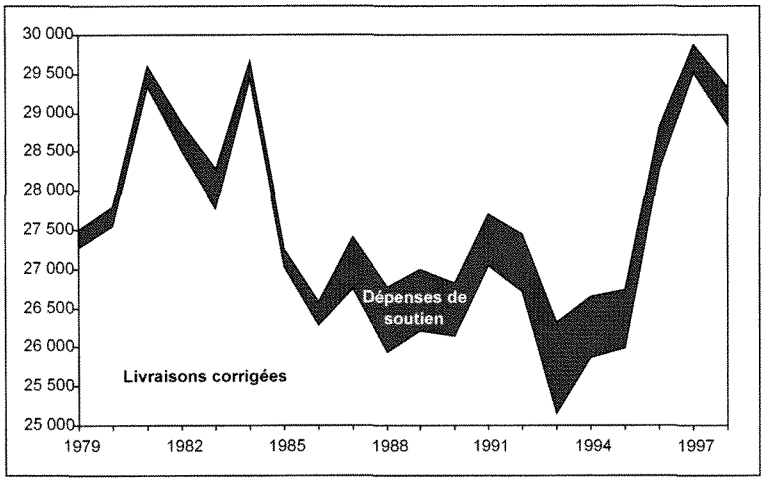

Graphique 43 – Volume, dépenses de soutien à l'unité de volume et prix relatif des volailles et des œufs
Base 100 en 1979

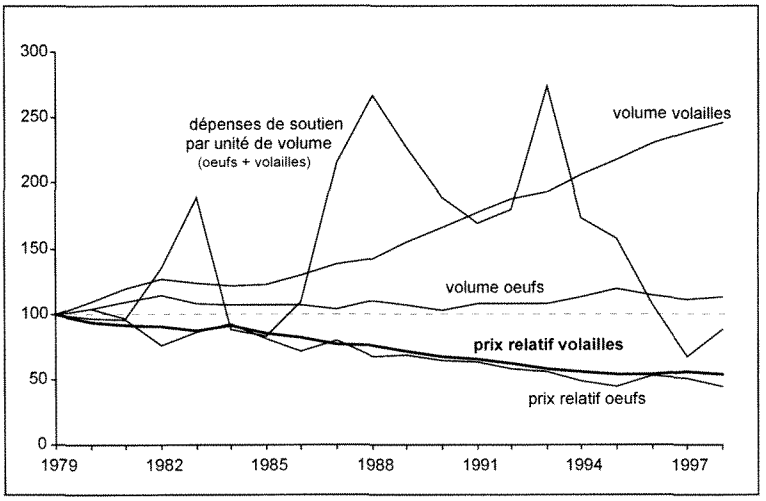

Graphique 44 – Dépense collective globale à l'unité de volume des volailles et des œufs
Base 100 en 1979

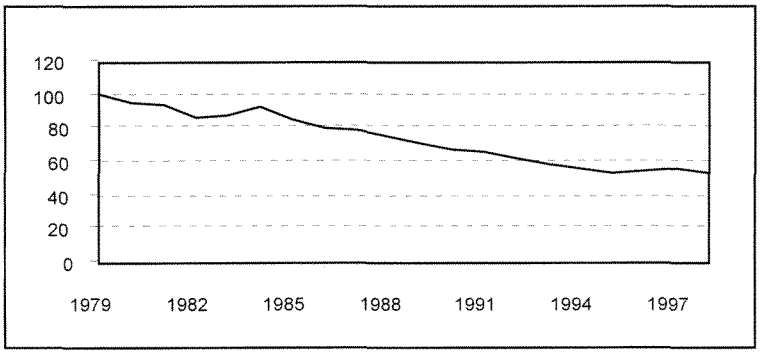

Synthèse de l'analyse par produit

- La dépense collective globale pour **les produits laitiers, la viande bovine, le sucre, les produits viticoles et la viande porcine** s'inscrit dans une **tendance à la baisse** relativement **régulière** et de l'ordre de **30% à 40% en 20 ans** pour. Pour tous ces produits, le déterminant commun de cette baisse de la dépense est la **baisse de leur prix relatif,** particulièrement marquée pour la viande porcine (-60% en 20 ans). Pour les produits laitiers et la viande porcine, il s'y ajoute la **baisse des dépenses de soutien unitaire**. Ces deux évolutions (baisse des prix, baisse du soutien unitaire) se résument dans celle de la **dépense collective globale par unité de volume**, en forte diminution pour la viande porcine (-60% sur 1979-98), plus faible pour le lait (-20%) et la viande bovine (-30%), intermédiaire pour les produits de grandes cultures (-40%).
- Les évolutions des volumes livrés sont de faible ampleur pour le lait, les betteraves (offre maîtrisée par des quotas) et les bovins (variations cycliques des gros bovins s'inscrivant dans une légère tendance à la hausse que compense la baisse des volumes de veaux) ; les volumes sont par contre en nette diminution (-20%) pour les vins courants et en forte augmentation pour la viande porcine (+60%). Cette dernière production se distingue des autres par l'ampleur du processus « productiviste » qui régit les évolutions inverses de prix et de volume.
- La dépense collective totale de l'ensemble « **COP** » ne diminue pas sur la période considérée, malgré la baisse des prix relatifs. Cette dernière est au total plus que compensée par la **croissance des volumes et des dépenses de soutien unitaire**. La dépense globale en fin de période est supérieure de **18%** à son niveau de 1979.
- Pour les volailles et les œufs, la dépense globale est soumise à des variations conjoncturelles (essentiellement déterminées par les fluctuations des dépenses de soutien) qui ne dépassent pas plus ou moins 6% du niveau observé en 1979. La croissance des volumes est cependant très forte pour les volailles (près de 150% en 20 ans), mais elle est en partie compensée par la baisse des prix relatifs : on retrouve là le processus « productiviste » déjà rencontré pour la viande porcine, mais, pour les volailles, la baisse des prix est moins forte, malgré une croissance en volume supérieure[14].

CONCLUSION

La série de plus de 50 ans d'aide publique à l'agriculture française que nous avons pu reconstituer ici permet de rendre compte, d'une part, de la croissance globale de cette dépense, parallèlement à l'augmentation de la productivité du secteur, et, d'autre part, de l'évolution de sa composition, caractérisée par le poids croissant des instruments de soutien et par le repli des interventions structurelles et d'appui à l'investissement.

L'exploitation détaillée de cette série de long terme s'avère toutefois assez rapidement contrainte par le manque d'homogénéité de ses composantes, les nomenclatures pour regrouper les dépenses élémentaires variant d'une source à l'autre.

C'est donc sur une série plus courte (20 ans) que l'on a développé la notion de « dépense collective globale », en tant qu'indicateur synthétique des relations entre le soutien à la production, les volumes produits et les prix.

[14] Cette différence entre les deux produits « hors-sol » est peut-être due à des effets qualité à l'œuvre dans les volailles (croissance de l'offre sous labels), enrayant la baisse des prix.

La tendance à la diminution de cette dépense collective globale, alors que les volumes produits progressent, traduit la rationalité générale du soutien à l'agriculture : les aides publiques au secteur jouent un double rôle d'incitation à l'augmentation de la productivité physique du travail et de compensation partielle de la baisse des prix à la production qui en résulte, régulant ainsi le partage des gains de productivité entre l'agriculture et son aval.

Les divers instruments d'aide à l'agriculture interviennent à des stades différents de ce processus :

- les mesures de type structurel et les aides à l'investissement appuient directement l'accroissement de la productivité physique, mais la régulation des marchés des produits, en sécurisant l'investissement agricole, contribue également à cet objectif,

- les gains de productivité ne sont pas intégralement incorporés dans le revenu des exploitants, la baisse des prix agricoles (induite au moins en partie par l'accroissement de la production) redistribuant une partie de ces gains vers l'aval de l'agriculture,

- divers instruments de soutien de marché jouent un rôle régulateur dans ce partage des gains de productivité. En intervenant *ex ante* dans le processus de détermination des prix de marché, ils induisent un transfert entre les clients de l'agriculture et ce secteur. Ce rôle est joué par des instruments non budgétaires (protection aux frontières, quotas), mais aussi par certains instrument induisant des dépenses publiques, comme le stockage ou le dégagement subventionné d'excédents[15].

- à la différence des instruments précédents, les paiements directs aux produits généralisés par la réforme de la PAC de 1992 n'interviennent pas dans la détermination des prix (du moins, à court terme), mais corrigent *ex post* les effets du partage des gains de productivité sur les revenus agricoles tel que le réalise le marché[16]. Ces aides présentent ainsi un aspect de « transfert de revenu » qui les expose tout particulièrement au débat social.

La baisse de la dépense collective globale ne s'observe cependant pas pour les COP. Le régime des aides « semi-découplées », appliqué dans une conjoncture de prix favorables et de reprise de la croissance des volumes, a récemment infléchi l'évolution de cette dépense dans un sens plus favorable à la production agricole.

---

[15] Le stockage et l'exportation subventionnée des excédents contribuent tous deux à soutenir les prix intérieurs, et déterminent donc un transfert entre clients et agriculture. Mais ces deux soutiens de marché ont un bilan final différent : la subvention à l'exportation se résout finalement en un coût supporté par les seuls contribuables, tandis que le stockage induit à la fois un transfert aux dépens des clients (via le soutien des prix intérieurs que provoque le retrait des excédents) et une dépense des contribuables (dépenses d'intervention proprement dite, éventuellement compensée dans le temps par des recettes découlant de l'appréciation des stocks). D'où le traitement différent de ces deux types de soutiens de marché dans notre calcul de la dépense collective globale :

- les restitutions à l'exportation améliorent bien la valeur des livraisons agricoles, mais pour un montant qui n'est en fait supporté que par le contribuable, d'où, pour éviter un double compte, la correction apportée sur les livraisons avant leur intégration dans la dépense collective globale,
- par contre, l'effet (éventuel) du stockage sur le prix des livraisons s'ajoute au coût budgétaire (à la charge du contribuable) de l'opération de stockage : les deux transferts doivent être pris en compte dans la dépense collective globale et il n'y a donc pas lieu de corriger la valeur des livraisons.

[16] La même interprétation vaut pour les aides à l'aval (comme les anciennes subventions versées à l'industrie de la trituration des oléagineux et répercutées sur les prix payés aux producteurs agricoles), le prix soutenu auquel l'acheteur acquiert les produits agricoles bénéficiant de ce régime étant subventionné par le contribuable. Il convient là aussi d'éviter un double compte dans le calcul de la dépense collective globale : nous avons donc déduit le montant de cette aide de la valeur des livraisons.

ANNEXE : TABLEAUX DE DONNÉES

Les tableaux ci-après présentent les principales données chiffrées utilisées dans cette étude, et notamment celles nécessaires à la réalisation des graphiques.

1 Dépenses bénéficiant à l'agriculture (francs courants)
2 Dépenses bénéficiant à l'agriculture (francs constants)
3 Prélèvements obligatoires et part des dépenses agricoles
4 Livraisons de la branche agriculture
5 Livraisons corrigées
6 Revenu agricole et nombre d'exploitations
7 Concours publics à l'agriculture productive par ensemble de dépenses en francs courants
8 Détail des ensembles des concours publics à l'agriculture productive en francs courants
9 Dépenses de soutien et d'orientation des productions par produit en francs courants
10 Livraisons de céréales, oléagineux, produits laitiers et viande bovine en francs courants
11 Aides compensatrices transitant par les acheteurs en francs courants
12 Indice de volume et indice de prix relatif par produit
13 Déflateur pour la conversion des francs courants en francs constants 1998

1 - Dépenses bénéficiant à l'agriculture (francs courants)

Unité : millions de francs courants.

(1) : année. **(2)** : série « INRA », champ agriculture au sens large. **(3)** : série « annexe du bleu », champ agriculture au sens large, **(4)** : série « concours publics », champ agriculture au sens large. **(5)** : série « INRA », champ agriculture productive (approché). **(6)** : série « annexe du bleu », champ agriculture productive (approché). **(7)** : série « concours publics », champ agriculture productive (exact).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1 945	25 366			16 779		
1 946	44 984			30 617		
1 947	40 002			31 478		
1 948	85 653			65 559		
1 949	148 722			78 125		
1 950	200 803			112 940		
1 951	223 989			121 913		
1 952	240 454			110 969		
1 953	241 717			115 286		
1 954	319 308			160 892		
1 955	366 413			170 135		
1 956	398 499			178 100		
1 957	415 990			183 605		
1 958	435 170			164 050		
1 959	448 384			162 183		
1 960	5 926			2 036		
1 961	7 346			3 147		
1 962	9 786	7 598		3 891	4 383	
1 963	8 173	7 720		3 336	3 860	
1 964	10 352	8 277		4 669	4 913	
1 965	11 338	8 682		5 137	4 847	
1 966	13 251	9 546		6 287	5 379	
1 967	15 700	11 212		7 764	6 349	
1 968	21 526	13 497		12 992	7 918	
1 969	20 483	17 428		11 363	10 736	
1 970	23 982	18 186		13 343	10 834	
1 971	20 557	17 001		7 961	8 733	
1 972	24 197	19 175		10 069	9 735	
1 973	27 648	22 169		11 424	11 215	
1 974	31 339	25 348		10 504	13 144	
1 975	41 967	31 319		14 572	15 119	
1 976	48 150	34 202		16 039	15 780	
1 977	46 952	40 437		16 379	18 466	
1 978	55 977	47 388		19 519	21 132	
1 979	73 135	54 206	60 055	24 862	23 880	22 343
1 980	77 914	60 792	69 203	30 744	26 649	27 143
1 981	90 718	70 862	79 204	35 432	31 853	31 657
1 982	97 700	84 341	87 007	34 518	36 065	30 418
1 983	110 170	92 185	96 998	40 928	38 473	36 156
1 984	116 274	99 740	102 358	43 656	44 618	38 965
1 985		109 215	111 358		51 272	46 077
1 986		114 731	121 840		53 946	56 268
1 987		117 198	135 266		54 228	63 654
1 988		127 895	129 859		62 846	56 320
1 989		134 249	123 113		66 431	46 544
1 990		135 621	132 862		64 305	51 814
1 991		143 530	142 323		67 954	57 981
1 992		148 344	153 187		70 063	63 601
1 993		151 431	178 953		71 623	84 037
1 994		154 260	167 110		71 634	71 566
1 995		155 628	167 319		69 970	71 613
1 996		158 254	171 764		72 754	76 377
1 997		156 086	168 948		71 890	72 939
1 998			170 653			73 780

Sources : (2) et (5) : étude INRA. (3) et (6) : budget de programme du MAP et projet de loi de finances. (4) et (7) : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture.

2 - Dépenses bénéficiant à l'agriculture (francs constants)

Unité : millions de francs constants 1998, déflateur indice des prix à la consommation.

(1) : année. **(2)** : série « INRA », champ agriculture au sens large. **(3)** : série « annexe du bleu », champ agriculture au sens large, **(4)** : série « concours publics », champ agriculture au sens large. **(5)** : série « INRA », champ agriculture productive (approché). **(6)** : série « annexe du bleu », champ agriculture productive (approché). **(7)** : série « concours publics », champ agriculture productive (exact).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1945	16 024			10 599		
1946	17 531			11 932		
1947	10 278			8 088		
1948	13 369			10 232		
1949	20 664			10 855		
1950	25 580			14 387		
1951	23 354			12 711		
1952	23 219			10 715		
1953	24 116			11 502		
1954	32 062			16 155		
1955	36 634			17 010		
1956	38 222			17 082		
1957	38 210			16 865		
1958	35 311			13 311		
1959	34 560			12 501		
1960	44 224			15 194		
1961	53 620			22 971		
1962	68 434	53 133		27 210	30 650	
1963	54 852	51 812		22 389	25 906	
1964	68 105	54 454		30 717	32 322	
1965	72 679	55 654		32 929	31 071	
1966	82 819	59 663		39 294	33 619	
1967	96 914	69 210		47 926	39 191	
1968	128 898	80 820		77 796	47 413	
1969	113 794	96 822		63 128	59 644	
1970	124 906	94 719		69 495	56 427	
1971	102 785	85 005		39 805	43 665	
1972	114 678	90 877		47 720	46 137	
1973	119 172	95 556		49 241	48 341	
1974	113 547	91 841		38 058	47 623	
1975	142 745	106 527		49 565	51 425	
1976	149 534	106 217		49 811	49 006	
1977	134 533	115 865		46 931	52 911	
1978	149 671	126 706		52 190	56 503	
1979	177 732	131 731	145 945	60 419	58 033	54 298
1980	166 814	130 156	148 164	65 823	57 056	58 113
1981	171 276	133 788	149 538	66 896	60 139	59 769
1982	164 965	142 409	146 910	58 283	60 895	51 360
1983	169 694	141 991	149 405	63 041	59 259	55 691
1984	166 740	143 030	146 784	62 604	63 983	55 877
1985		147 993	150 897		69 477	62 437
1986		151 442	160 826		71 207	74 272
1987		149 983	173 105		69 398	81 460
1988		159 385	161 832		78 320	70 187
1989		161 476	148 081		79 904	55 984
1990		157 807	154 596		74 824	60 290
1991		161 821	160 460		76 614	65 370
1992		163 293	168 623		77 123	70 010
1993		163 332	193 017		77 252	90 641
1994		163 662	177 296		76 000	75 928
1995		162 299	174 491		72 969	74 683
1996		161 806	175 619		74 387	78 092
1997		157 409	170 380		72 500	73 557
1998			170 653			73 780

Sources : (2) et (5) : étude INRA. (3) et (6) : budget de programme du MAP et projet de loi de finances. (4) et (7) : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture.

3 - Prélèvements obligatoires et dépenses agricoles

Unité : **(2) et (4)** : millions de francs courants, **(3)** : francs courants.

(1) : année. **(2)** : série « INRA », champ agriculture au sens large. **(3)** : série « concours publics », champ agriculture au sens large. **(4)** : prélèvements obligatoires. **(5)** : part de la branche agricole dans le PIB. **(6)** : rapport (2) / (4). **(7)** : rapport (3) / (4).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1969	20 483		250 238	6,8%	8,19%	
1970	23 982		275 098	6,0%	8,72%	
1971	20 557		305 892	5,7%	6,72%	
1972	24 197		346 286	6,1%	6,99%	
1973	27 648		397 341	6,3%	6,96%	
1974	31 339		464 372	5,2%	6,75%	
1975	41 967		543 402	4,7%	7,72%	
1976	48 150		660 503	4,5%	7,29%	
1977	46 952		742 820	4,4%	6,32%	
1978	55 977		845 758	4,4%	6,62%	
1979	73 135	60 055	1 002 129	4,4%	7,30%	5,99%
1980	77 914	69 203	1 174 998	3,9%	6,63%	5,89%
1981	90 718	79 204	1 326 859	3,8%	6,84%	5,97%
1982	97 700	87 007	1 552 423	4,3%	6,29%	5,60%
1983	110 170	96 998	1 744 958	3,9%	6,31%	5,56%
1984	116 274	102 358	1 944 232	3,7%	5,98%	5,26%
1985		111 358	2 089 531	3,6%		5,33%
1986		121 840	2 228 764	3,4%		5,47%
1987		135 266	2 372 502	3,2%		5,70%
1988		129 859	2 511 557	2,9%		5,17%
1989		123 113	2 688 397	3,1%		4,58%
1990		132 862	2 845 354	3,1%		4,67%
1991		142 323	2 975 569	2,7%		4,78%
1992		153 187	3 055 312	2,5%		5,01%
1993		178 953	3 109 510	2,1%		5,76%
1994		167 110	3 256 153	2,1%		5,13%
1995		167 319	3 413 478	2,1%		4,90%
1996		171 764	3 595 403	2,1%		4,78%
1997		168 948	3 748 172	2,0%		4,51%

Sources : (2) : étude INRA. (3) : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture. (4) et (5) : INSEE, comptes de la Nation.

4 - Livraisons de la branche agriculture

(1) : année. **(2)** : livraisons de la branche agriculture en millions de francs courants. **(3)** : indice de volume des livraisons de la branche agriculture, base 100 en 1979. **(4)** : indice de valeur en francs constants des livraisons de la branche agriculture (déflateur indice des prix à la consommation), base 100 en 1979. **(5)** : indice d'évolution des prix courants des livraisons agricoles, base 100 en 1979. **(6)** : indice général des prix à la consommation (base 100 en 1979). **(7)** : indice d'évolution des prix courants des livraisons agricoles rapporté à l'indice général des prix (base 100 en 1979).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1979	170 669	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1980	187 835	103,7	97,0	106,1	113,5	93,5
1981	210 148	103,9	95,7	118,5	128,7	92,1
1982	246 120	108,2	100,2	133,3	143,9	92,6
1983	261 869	108,1	97,3	142,1	157,8	90,1
1984	286 692	114,4	99,1	147,0	169,5	86,7
1985	292 590	115,1	95,6	149,0	179,3	83,1
1986	292 296	115,7	93,0	148,1	184,1	80,5
1987	298 125	120,1	92,0	145,6	189,9	76,7
1988	304 002	121,8	91,3	146,5	195,0	75,1
1989	322 724	121,2	93,6	156,3	202,0	77,4
1990	330 745	123,6	92,8	156,9	208,9	75,1
1991	327 434	124,2	89,0	154,6	215,6	71,7
1992	310 119	126,1	82,3	144,2	220,8	65,3
1993	281 965	123,4	73,3	134,0	225,3	59,5
1994	287 368	123,8	73,5	136,1	229,1	59,4
1995	297 646	126,8	74,8	137,6	233,0	59,1
1996	302 312	129,9	74,5	136,2	237,7	57,3
1997	315 154	134,1	76,6	137,6	241,0	57,1
1998	316 535	135,3	76,3	136,9	243,0	56,3

Sources : publication annuelle des comptes de l'agriculture française (INSEE et MAP-DAF-SCEES), indice général des prix à la consommation : INSEE.

5 - Livraisons de la branche agriculture corrigées

Unité : (a) millions de francs courants, **(b)** millions de francs constants, déflateur indice des prix à la consommation.

(1) : année. **(2)** : aides compensatrices transitant par les acheteurs. **(3)** : livraisons corrigées (livraisons de la branche agriculture moins aides compensatrices transitant par les acheteurs).

(1)	(2a)	(3a)	(3b)
1979	12 098	158 571	385 358
1980	13 459	174 376	373 339
1981	14 483	195 665	369 417
1982	14 641	231 479	390 849
1983	17 465	244 404	376 452
1984	18 193	268 499	385 034
1985	22 923	269 667	365 416
1986	25 524	266 772	352 132
1987	32 049	266 076	340 507
1988	30 563	273 439	340 764
1989	26 740	295 984	356 012
1990	*28 445*	302 300	351 752
1991	*33 908*	293 526	330 932
1992	*28 388*	281 731	310 121
1993	*25 984*	255 981	276 099
1994	*17 232*	270 136	286 601
1995	*14 614*	283 032	295 164
1996	*13 437*	288 875	295 359
1997	*13 979*	301 175	303 728
1998	*13 979*	302 556	302 556

Sources : (2) : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture, (3) : INSEE, MAP-DAFE-SCEES.

6 - Revenu agricole et nombre d'exploitations

(1) : année. **(2)** : nombre d'exploitations agricoles. (3) revenu net agricole optique livraisons par exploitation en francs courants.

(1)	(2)	(3)
1979	1 286 000	61 079
1980	1 240 000	61 284
1981	1 214 000	69 670
1982	1 190 400	88 356
1983	1 164 300	84 666
1984	1 138 700	93 629
1985	1 106 000	92 864
1986	1 077 370	93 587
1987	1 046 857	98 903
1988	1 016 800	95 098
1989	976 100	105 085
1990	937 377	115 068
1991	902 138	111 543
1992	865 872	99 270
1993	820 607	96 196
1994	785 599	108 389
1995	755 189	118 829
1996	727 035	117 168
1997	700 368	121 574
1998	674 454	122 202

Sources : publication annuelle des comptes de l'agriculture française (MAP-DAF-SCEES).

7 - Concours publics à l'agriculture productive par ensemble de dépenses en francs courants

Unité : millions de francs courants.

(1) : année. **1.1** : installation et modernisation. **1.2** : soutien et orientation des productions. **1.3** : maîtrise de l'offre. **1.4** : compensation de handicaps géographiques et de contraintes spécifiques. **1.5** : aides transitoires non liées aux produits. **1.6** : calamités agricoles. **1.7** : lutte contre les maladies des animaux et des végétaux. **1.8** : autres financements à l'agriculture productive.

(1)	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	TOTAL
1979	4 510	15 459	146	511	0	892	490	335	22 343
1980	4 804	19 556	188	845	0	889	461	400	27 143
1981	5 868	20 725	622	1 016	1 704	733	569	422	31 657
1982	6 752	20 206	605	1 023	176	823	369	464	30 418
1983	6 929	26 565	367	1 078	183	558	294	183	36 156
1984	7 711	28 029	1 130	1 070	20	555	268	183	38 965
1985	7 665	34 878	1 011	1 153	0	907	254	209	46 077
1986	8 746	42 316	1 353	1 196	325	1 870	225	236	56 268
1987	7 829	51 009	1 421	1 396	477	859	223	441	63 654
1988	5 676	44 750	2 258	1 946	227	661	377	425	56 320
1989	5 466	34 488	2 587	1 930	185	1 243	284	361	46 544
1990	6 671	37 411	2 550	2 147	462	1 266	262	1 046	51 154
1991	5 375	44 825	3 033	2 138	752	1 249	274	336	57 978
1992	5 572	49 467	4 154	2 293	598	878	295	345	63 583
1993	5 806	67 029	5 765	3 734	571	479	340	314	84 036
1994	5 689	52 822	7 581	3 978	501	403	274	318	71 493
1995	4 534	55 331	6 472	4 067	315	370	267	257	71 547
1996	5 393	59 784	5 175	4 647	221	347	569	242	76 377
1997	5 128	59 877	2 699	4 377	105	239	293	220	72 966
1998	4 301	61 234	2 708	4 581	112	250	316	278	75 148

Sources : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture.

8 - Détail des ensembles des concours publics à l'agriculture productive en francs courants

Unité : millions de francs courants.

1.1 à 1.8 : ensembles (voir tableau précédent).
(1) : année. **(2)** : dotation jeunes agriculteurs. **(3)** : bonification (hors calamités). **(4)** : autres aides à la modernisation. **(5)** : restitutions à l'exportation. **(6)** : autres soutiens de marché. **(7)** : paiements directs aux produits. **(8)** : gel des terres. **(9)** : maîtrise de la production laitière. **(10)** : autres dépenses de maîtrise de l'offre. **(11)** : indemnités compensatrices de handicaps géographiques. **(12)** : autres compensations de handicaps géographiques et de contraintes spécifiques ou environnementales.

(1)	1.1 (2)	1.1 (3)	1.1 (4)	1.2 (5)	1.2 (6)	1.2 (7)	1.3 (8)	1.3 (9)	1.3 (10)	1.4 (11)	1.4 (12)
1979	175	3 174	1 162	7 976	7 351	132	0	89	57	444	67
1980	225	3 305	1 274	8 876	10 135	546	0	95	93	719	126
1981	277	3 782	1 809	9 541	10 420	764	0	105	517	818	198
1982	470	4 229	2 054	8 708	11 045	453	0	79	526	825	198
1983	719	4 443	1 767	10 756	15 174	634	0	63	304	861	217
1984	760	5 280	1 671	11 030	15 614	1 385	0	803	327	883	187
1985	942	5 091	1 632	13 683	18 838	2 356	0	602	409	952	201
1986	942	6 160	1 644	14 526	25 419	2 371	0	581	772	1 005	191
1987	862	5 501	1 465	24 096	23 938	2 975	0	957	464	1 117	279
1988	767	3 470	1 439	16 358	24 830	3 562	0	1 614	644	1 616	330
1989	905	2 865	1 695	13 374	17 413	3 702	55	1 819	713	1 593	337
1990	*1 055*	*4 101*	*1 515*	13 841	19 395	4 175	138	1 811	601	1 864	282
1991	*739*	*3 179*	*1 457*	19 464	21 141	4 220	422	2 110	500	1 866	271
1992	*641*	*3 705*	*1 225*	16 257	24 829	8 381	1 498	2 119	537	1 843	450
1993	*867*	*3 534*	*1 405*	16 608	25 212	25 209	4 053	1 096	616	2 015	1 719
1994	*778*	*3 807*	*1 104*	10 982	11 204	30 636	5 724	1 261	596	2 073	1 905
1995	570	3 047	*918*	8 730	9 778	36 823	4 966	837	669	2 106	1 961
1996	1 090	3 210	*1 093*	7 473	11 741	40 570	3 983	765	427	2 691	1 956
1997	883	3 260	*985*	8 293	11 481	40 103	2 566	35	98	2 161	2 216
1998	994	2 337	*970*	8 328	12 818	40 089	2 449	0	259	2 511	2 070

Sources : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture.

9 - Dépenses de soutien et d'orientation des productions par produit en francs courants

Unité : millions de francs courants.

(1) : année. **(2)** : céréales. **(3)** : oléagineux. **(4)** : protéagineux. **(5)** : fruits (hors DOM), légumes, huile d'olive. **(6)** : sucre (hors DOM). **(7)** : produits viti-vinicoles. **(8)** : produits laitiers. **(9)** : viande bovine. **(10)** : viande ovine et caprine. **(11)** : viande porcine. **(12)** : œufs et volailles. **(13)** : autres produits.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
1979	3 604	517	154	688	2 484	308	5 149	655	14	213	219	1 454
1980	4 226	841	129	1 109	1 431	1 102	6 451	2 249	101	316	248	1 353
1981	5 224	1 039	186	1 144	1 838	1 412	5 540	2 919	65	311	252	795
1982	4 319	1 244	219	993	3 269	1 293	4 749	2 024	82	194	374	1 446
1983	6 720	1 490	359	1 293	3 964	2 085	5 961	3 012	56	280	509	836
1984	3 548	911	473	980	4 613	2 811	7 850	4 931	0	145	234	1 533
1985	5 367	1 952	806	1 138	5 280	2 505	9 102	6 224	320	189	222	1 773
1986	8 371	3 312	508	756	4 752	2 888	8 890	8 691	955	260	309	2 624
1987	15 221	5 003	895	908	7 091	2 448	9 191	6 187	1 060	166	653	2 186
1988	9 853	4 887	1 190	965	3 664	3 929	8 264	6 402	1 071	362	833	3 330
1989	8 102	4 748	1 219	1 036	1 872	1 902	5 512	4 955	1 193	170	771	3 008
1 990	8 482	5 812	1 482	884	2 811	1 253	6 314	4 748	1 650	127	684	3 164
1 991	12 212	4 904	1 603	893	3 607	1 203	6 839	7 619	1 582	131	657	3 576
1 992	14 624	6 284	1 597	1 438	3 798	1 147	7 021	8 514	1 490	83	736	2 735
1 993	28 232	6 176	4 021	1 899	4 562	1 737	6 427	7 103	1 631	193	1 157	3 889
1 994	20 115	5 114	2 332	1 577	2 810	1 301	6 001	7 520	1 489	254	784	3 524
1 995	23 528	5 353	2 006	1 361	2 161	1 172	5 135	8 910	1 431	265	756	3 253
1 996	22 162	5 639	1 874	1 470	3 716	1 057	5 354	12 340	1 371	153	539	4 108
1 997	23 889	5 874	2 172	1 207	3 868	1 434	5 531	10 173	1 025	200	353	4 151
1998	26 598	5 710	2 192	1 272	4 122	1 277	5 538	8 700	1 271	184	475	3 895

Sources : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture.

10 - Livraisons par produit en francs courants

Unité : millions de francs courants.

(1) : année. **(2)** : céréales. **(3)** : oléagineux. **(4)** : lait de vache. **(5)** : viande bovine. **(6)** : betteraves à sucre. **(7)** : vins courants. **(8)** : porcs. **(9)** : volailles et œufs.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
1979	28 034	1 276	29 184	28 962	5 174	6 762	12 118	11 439
1980	33 123	2 576	33 065	30 799	5 882	7 737	12 493	13 107
1981	35 085	3 304	36 444	35 544	7 079	7 998	14 480	15 787
1982	42 112	5 060	41 904	39 757	6 962	8 480	16 910	17 248
1983	45 640	5 606	46 261	42 483	6 935	9 846	16 706	18 537
1984	54 186	6 709	48 222	45 606	7 324	9 481	17 820	20 761
1985	52 746	9 557	49 241	45 780	7 612	10 069	18 413	20 172
1986	48 974	9 866	51 525	45 541	7 455	10 643	17 178	20 216
1987	48 366	13 365	50 192	47 004	7 571	10 419	16 189	21 480
1988	52 247	13 345	49 657	47 546	8 138	10 103	16 790	21 523
1989	54 543	13 648	51 172	47 619	8 049	10 059	20 613	22 650
1990	53 925	11 613	52 295	45 469	8 339	11 771	20 127	23 138
1991	54 085	10 753	49 661	44 150	8 019	10 611	20 638	24 634
1992	54 556	4 847	50 145	46 280	8 181	9 200	21 877	24 993
1993	39 518	4 595	49 944	43 958	8 298	9 566	17 851	24 472
1994	34 497	5 578	50 188	42 315	8 027	9 000	18 882	25 154
1995	36 678	6 586	50 942	41 288	8 160	9 837	20 289	25 647
1996	39 998	6 955	51 094	37 825	8 255	9 734	22 924	28 184
1997	40 878	8 302	50 228	40 477	8 603	10 402	23 792	29 617
1998	40 439	8 456	50 727	41 228	8 073	9 736	18 237	29 309

Sources : MAP-DAF-SCEES-INSEE..

11 - Aides compensatrices transitant par les acheteurs, par produit, en francs courants

Unité : millions de francs courants.

(1) : année. **(2)** : céréales. **(3)** : oléagineux. **(4)** : lait de vache. **(5)** : viande bovine. **(6)** : betteraves à sucre. **(7)** : vins courants. **(8)** : porcs. **(9)** : volailles et œufs.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
1979	3 448	481	4 510	246	2 011	62	44	214
1980	3 771	752	5 700	787	873	27	23	239
1981	4 334	1 069	5 107	992	1 222	170	29	244
1982	3 394	1 154	4 744	1 079	2 144	173	24	369
1983	5 140	1 400	4 883	1 119	2 589	170	23	501
1984	2 899	823	6 788	1 748	3 684	273	12	234
1985	4 052	1 802	7 638	2 344	4 184	386	33	222
1986	5 844	3 312	7 825	1 918	3 630	288	18	309
1987	13 436	5 003	8 752	1 944	4 257	341	23	569
1988	9 473	4 552	8 273	1 800	3 506	272	88	715
1989	8 118	4 602	5 521	2 570	807	272	89	850
1990	8 217	5 812	6 078	1 654	1 856	250	29	672
1991	12 793	4 904	6 774	1 771	2 528	208	47	643
1992	9 127	2 894	7 001	1 763	2 712	220	25	728
1993	8 149	189	6 283	2 209	3 492	394	65	1146
1994	4 279	4	5 773	2 065	1 780	331	152	780
1995	3 479	-1	4 947	1 818	1 483	291	79	732
1996	556	0	5 366	1 670	2 988	300	73	527
1997	1 551	0	5 217	1 554	3 169	352	37	346
1998	1 889	0	5 174	790	3 544	354	28	464

Sources : MAP-DAF-SDEPE, bureau d'étude des concours publics à l'agriculture ; MAP-DAF-SCEES-INSEE..

12 - Indice de volume et indice de prix relatif (rapporté à l'indice général des prix à la consommation) par produit

(1) : année. **(2)** : céréales. **(3)** : oléagineux. **(4)** : betteraves à sucre. **(5)** : vins courants. **(6)** : lait de vache. **(7)** : gros bovins. **(8)** : veaux. **(9)** : bovins (veaux + gros bovins). **(10)** : porcins. **(11)** : volailles. **(12)** : œufs. **(13)** : volailles et œufs.

(...a) : indice de volume. **(...b)** : indice de prix relatif. Base 100 en 1979.

(1)	(2a)	(2b)	(3a)	(3b)	(4a)	(4b)	(5a)	(5b)	(6a)	(6b)	(7a)	(7b)	(8a)	(8b)
1979	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1980	109,8	94,8	188,2	94,5	98,3	101,8	119,0	84,7	104,9	95,1	100,7	95,1	98,6	89,5
1981	104,6	93,0	202,5	99,4	127,1	83,6	107,9	85,1	105,0	92,4	105,1	94,2	90,7	94,6
1982	112,4	92,9	266,1	103,6	110,5	84,6	100,3	86,9	107,2	93,1	98,2	97,8	95,3	98,8
1983	112,8	91,5	252,8	110,2	90,0	94,3	112,8	81,8	109,0	92,2	99,9	93,4	97,2	95,3
1984	137,4	83,0	308,1	100,7	98,1	85,1	101,7	81,3	108,4	89,9	109,4	86,7	100,6	87,3
1985	137,8	76,1	443,7	94,2	102,7	79,8	102,7	80,8	105,8	89,0	107,5	84,8	93,8	85,9
1986	124,6	76,1	472,1	89,0	89,6	87,4	107,2	79,7	107,8	89,0	109,1	79,4	96,0	85,8
1987	126,7	71,7	745,0	74,0	89,1	86,5	106,9	75,8	103,9	87,2	113,8	77,1	93,6	85,2
1988	136,9	69,8	744,3	72,0	99,7	80,9	104,2	73,5	100,5	86,9	108,9	79,3	84,7	93,0
1989	144,9	66,4	667,6	79,3	97,3	79,1	91,2	80,7	99,4	87,4	100,9	82,9	75,4	100,3
1990	145,4	63,4	670,3	65,0	109,8	70,4	95,3	87,5	101,8	84,4	105,1	74,6	74,9	89,2
1991	150,9	59,3	760,1	51,4	100,6	71,5	85,7	84,8	98,8	80,0	112,3	66,6	74,6	80,5
1992	160,4	55,0	606,6	28,3	107,6	66,5	73,3	84,0	97,6	79,8	116,5	65,9	75,8	80,5
1993	141,5	44,2	452,5	35,3	106,9	66,6	80,3	78,0	97,1	78,3	107,0	66,3	71,3	81,0
1994	131,6	40,8	547,5	34,8	98,5	68,8	72,0	80,6	98,5	76,3	102,6	65,5	69,0	79,5
1995	135,8	41,3	699,7	31,6	104,3	65,0	75,6	82,4	99,7	75,2	107,7	59,1	68,2	80,2
1996	154,4	38,9	725,6	31,6	105,0	64,1	74,3	81,4	100,2	73,6	113,1	50,7	67,7	71,9
1997	165,0	36,7	800,4	33,7	115,2	60,0	80,8	78,8	98,9	72,3	112,6	53,5	69,4	74,9
1998	176,3	33,7	776,3	35,1	105,9	60,7	72,8	81,3	98,4	72,8	107,0	56,5	68,7	78,0

(1)	(9a)	(9b)	(10a)	(10b)	(11a)	(11b)	(12a)	(12b)	(13a)	(13b)
1979	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1980	100,2	93,7	99,2	91,5	108,6	93,4	104,0	96,1	107,1	94,1
1981	101,5	94,3	101,0	91,9	118,9	91,8	108,6	95,2	115,5	92,7
1982	98,0	98,0	99,2	97,7	126,5	90,0	113,9	76,2	122,4	86,3
1983	99,8	93,9	98,6	88,6	123,2	87,6	107,7	85,7	118,2	87,6
1984	107,8	86,9	99,5	87,2	121,6	91,2	107,0	92,9	116,8	92,2
1985	104,5	85,1	99,2	85,3	122,6	84,9	106,7	81,4	117,4	84,5
1986	106,3	81,1	100,7	76,3	129,5	81,8	106,7	71,5	122,2	79,6
1987	109,0	79,2	104,0	67,5	138,4	77,2	104,3	79,5	127,5	78,5
1988	102,9	82,7	112,4	63,1	142,6	75,6	110,4	67,0	132,3	74,2
1989	94,4	87,1	112,3	74,8	154,5	71,5	106,7	68,5	139,5	71,6
1990	97,2	78,2	114,8	69,1	165,7	67,7	103,0	64,7	146,1	67,7
1991	102,2	70,0	117,5	67,0	177,6	65,2	107,9	63,5	155,8	65,5
1992	105,5	69,4	123,1	66,2	187,5	62,6	108,0	58,1	162,7	62,2
1993	97,5	69,9	134,0	47,9	193,0	58,3	107,7	56,2	166,3	58,5
1994	93,7	68,9	140,5	48,3	207,1	56,4	113,4	48,6	177,8	55,2
1995	96,9	64,0	142,1	50,4	218,4	54,1	118,9	44,7	187,3	52,4
1996	100,4	55,5	144,1	55,1	230,5	54,4	114,6	53,3	194,2	55,0
1997	100,7	58,4	149,4	54,4	238,8	55,9	110,7	51,1	198,8	55,6
1998	96,7	61,4	156,9	39,4	245,9	54,3	112,9	44,6	204,5	52,6

Sources : publication annuelle des comptes l'agriculture française, MAP-DAF-SCEES-INSEE..

13 - Déflateur pour la conversion des francs courants en francs constants 1998 Indice des prix à la consommation

Valeur constante de l'année n en francs 1998 = (valeur courante de l'année n) x 100 / déflateur

Année	Déflateur
1945	158,3
1946	256,6
1947	389,2
1948	640,7
1949	719,7
1950	785,0
1951	959,1
1952	1035,6
1953	1002,3
1954	995,9
1955	1000,2
1956	1042,6
1957	1088,7
1958	1232,4
1959	1297,4
1960	13,4
1961	13,7
1962	14,3
1963	14,9
1964	15,2
1965	15,6
1966	16,0
1967	16,2
1968	16,7
1969	18,0
1970	19,2
1971	20,0
1972	21,1
1973	23,2
1974	27,6
1975	29,4
1976	32,2
1977	34,9
1978	37,4
1979	41,3
1980	46,7
1981	53,0
1982	59,4
1983	64,92
1984	69,73
1985	73,80
1986	75,76
1987	78,14
1988	80,24
1989	83,14
1990	85,94
1991	88,70
1992	90,85
1993	92,71
1994	94,26
1995	95,89
1996	97,80
1997	99,16
1998	100,00

BIBLIOGRAPHIE

ALPHANDÉRY P., BITOUN P., DUPOND Y., ROGER C. (1981). **Les concours financiers de l'État à l'agriculture de 1945 à 1980. Notes de présentation annuelles et tableaux budgétaires des années 1950-1958,** 2 volumes. Institut national de la recherche agronomique - Economie et sociologie rurales, juin.

ALPHANDÉRY P., BITOUN P., DUPOND Y., ROGER C. (1981). **Les concours financiers de l'État à l'agriculture de 1945 à 1980. Principaux éléments de méthodes et accès à la base de données,** 2 volumes. Institut national de la recherche agronomique - Economie et sociologie rurales, juin, septembre.

ALPHANDÉRY P., BITOUN P., DUPOND Y., ROGER C. (1982). **Les concours financiers de l'État à l'agriculture de 1945 à 1980. Rapport final**. Institut national de la recherche agronomique - Economie et sociologie rurales, mai.

ALPHANDÉRY P., BITOUN P., DUPOND Y., FOULHOUZE I.,HAREL M. (1989). **L'État, la société de croissance et la politique agricole en France. Matériaux pour une interprétation des dépenses budgétaires agricoles de 1945 à 1984.** 2 volumes. Institut national de la recherche agronomique - Economie et sociologie rurales, février.

BIMA - Bulletin d'information du ministère de l'agriculture – (1998). **Les aides publiques à l'agriculture**. n° spécial.

INSEE (1973 à 1998). **Rapport sur les comptes de la Nation. Tableaux commentés**. Les collections de l'INSEE, série C.

INSEE, SCEES (1980 à 1999). **Les comptes de l'agricultures française**.

MINISTÈRE DE L'AGRICUTURE (1973). **Analyse de la politique agricole française à travers les dépenses budgétaires 1962 – 1970.** « Choix » n°8. Direction générale de l'administration et du financement, bureau de rationalisation des choix budgétaires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (1974 à 1990). **Présentation du budget de l'agriculture sous forme de budget de programmes** (annexé au projet de loi de finances pour les années 1975 à 1991).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (1983). **Rapport sur les concours publics à l'agriculture. Tomes I, II et III.** Inspection générale de l'Agriculture. Rapport établi sous l'autorité de B. Gauthier par L. Brion, R. Bouard et H.P. Culaud.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (1994 à 1999). **Les concours publics à l'agriculture** (5 rapports parus : 1990-1994, 1991-1995, 1992-1996, 1993-1997, 1994 –1998). Direction des affaires financières et économiques, sous-direction des études, des programmes et de l'évaluation, bureau des concours publics à l'agriculture.

Notes et Etudes Economiques
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
Direction des Affaires Financières
Renseignements :
Sous-Direction de l'Evaluation, de la Prospective et des Etudes - tél : 01.49.55.42.09
78, rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP
Diffusion :
Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques
Service des ventes - BP 88
31326 - Castanet Tolosan Cedex

Prix : 65 F